

# L'Enseignement

Education  
Instruction



# Primaire

REVUE MENSUELLE

Organe des Ecoles primaires catholiques de la Province de Québec

## SOMMAIRE

Monument de Jeanne Mance, p. 129.— Questions professionnelles, p. 130.— Pas d'éducation sans Dieu, p. 130.— Pensées, p. 130.— Avis important, p. 130.

PÉDAGOGIE:—L'enseignement religieux à l'école primaire, *C.-J. Magnan*, p. 131.— Les tempéraments, *R. P. A.-N.-Th. Valiquet, O. M. I.*, p. 136.— Géographie, p. 136.— Hygiène: Le tabac—la cigarette, *Dr J.-G. Paradis*, p. 137.— Chronique pédagogique: Formation professionnelle des instituteurs dans la province d'Ontario, p. 138.— Le mouvement scolaire à l'étranger: L'enseignement agricole en Roumanie, p. 141.

DOCUMENTS OFFICIELS:—Bureau central des examinateurs catholiques: Liste des candidats diplômés, p. 143.

MÉTHODOLOGIE:—La rédaction à la petite école, *H. Nansot*, p. 150.— Incorrections de langage, p. 153.— Arithmétique, *J. Ahern*, p. 154.— Leçon de choses: Le brouillard, p. 156.— Jeanne Mance, *N.-E. Dionne*, p. 157.— Géographie économique: Canada (1908), *Henri Dupont*, p. 158.— Leçon de style—Fable mise en prose: Le coq et le renard, p. 161.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE:—Instruction religieuse, p. 163.— Langue française: Cours élémentaire, p. 164—Cours moyen, p. 166—Cours supérieur, p. 169.— Enseignement spécial: Enseignement anti-alcoolique, p. 175—Agriculture, p. 176.— Mathématiques: Arithmétique, p. 178—Algèbre, p. 183—Géométrie, p. 186.— Langue anglaise, p. 187.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR:—Notes de voyage, *M.-Lse Pepin*, p. 188.— Les fêtes de Champlain, p. 190.— Une primeur, p. 190.— Les caisses d'épargne scolaires dans les écoles de Lévis, p. 191.— Nomination, p. 191.— Petites notes, p. 191.— « Bulletin du Parler français, » p. 192.— Le Comité catholique, p. 192.— « De l'enseignement anti-alcoolique, » p. 192.— La librairie J.-A. Langlais & Fils, p. 192.

ILLUSTRATION:—Monument de Jeanne Mance à Montréal, p. 129.

C. - J. MAGNAN, DIRECTEUR - PROPRIÉTAIRE

Boîte 125, H.-V. Québec.

Typ. DUSSAULT & PROULX, Québec.

# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN . . . . . Propriétaire et Rédacteur-en-chef



**Monument de Jeanne Mance à Montréal**

Cette vignette représente la magnifique statue de la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, érigée le 2 septembre dernier à l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des premières religieuses hospitalières à Ville-Marie. Cette statue, œuvre du sculpteur Hébert, a été placée sur un imposant piédestal, dans la cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu. Le groupe représente Jeanne Mance inclinée vers un pauvre colon blessé, qu'elle soutient tendrement.

### Questions professionnelles

RÉPONSES:—A. T. G.—1° Une institutrice peut expulser provisoirement de sa classe, un élève insubordonné. En attendant la décision des commissaires, qui seuls ont le droit d'ordonner le renvoi définitif, personne ne peut obliger l'institutrice à admettre cet élève en classe (Art. 173 des *Règlements refondus* du Comité catholique).

2° Une institutrice d'école élémentaire n'est pas tenue d'enseigner la *Tenue des livres en partie* double à aucun de ses élèves. Le programme ne prescrit cette spécialité qu'en 5e année: 1ère du cours intermédiaire.

### Pas d'éducation sans Dieu

L'expérience démontre que la première éducation manquée ne se répare que difficilement, incomplètement. L'enfant sans Dieu, dit Mgr Freppel, sera un jeune homme sans mœurs, un homme mûr sans conscience, un vieillard sans remords, un moribond sans espérance. L'enfant sans Dieu, dit-il encore, deviendra un mauvais fils, un mauvais père, un mauvais citoyen, un mauvais époux, le premier des impies.

(*Annales de la Bonne Sainte-Anne*).

### Pensées

Il faut être beaucoup plus éclairé pour instruire les autres que pour se convaincre soi-même.

SAINTE AUGUSTIN.

L'étude est un devoir pour les instituteurs et les institutrices.

Donnons en tout l'exemple de la plus rigoureuse exactitude.

### AVIS IMPORTANT

Toute demande de numéros supplémentaires de *L'Enseignement Primaire*, pour les *nouvelles écoles*, doit être faite par le secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire et non par l'institutrice.

La revue est adressée à l'école et non aux institutrices: Un No. par école, quel que soit le nombre des instituteurs ou institutrices.

## PÉDAGOGIE

## L'enseignement religieux à l'École primaire

Un mandement de NN. SS. les Evêques du 8 septembre 1853 oblige les instituteurs et les institutrices de notre province à donner l'enseignement religieux, dans toutes les écoles catholiques, deux fois par semaine, pendant une heure. Ce mandement n'a jamais été rappelé, croyons-nous.

D'un autre côté, la tâche de l'instituteur, quant à l'enseignement du catéchisme, est parfaitement définie dans les *Règlements Refondus* du Comité catholique, règlements qui ont force de loi.

A propos des prières, les *Règlements disent* (art. 92, p. 41) :

" *L'explication préalable*, toujours si nécessaire pour les leçons par cœur, est d'une importance capitale dans l'étude des prières, afin de fixer l'attention des enfants et d'éviter la routine. Cette explication doit porter sur le sens général du texte et sur tous les mots dont les élèves n'ont pas la signification littérale ou appropriée au texte. Autant que possible, on fera bien de rattacher à l'explication des prières quelque récit de l'histoire sainte de nature à les mieux faire comprendre. On trouvera des indications à ce sujet au programme de l'histoire sainte, dans les deux premières années "

Pour l'enseignement du Catéchisme proprement dit, la méthode à suivre et les procédés à employer sont également bien définis par les *Règlements* :

" Rien peut-être, n'est plus difficile pour le premier âge que l'étude du catéchisme. C'est là un résumé des vérités les plus élémentaires, mais aussi les plus sublimes et les plus profondes. Sans avoir la prétention d'en donner aux enfants une intelligence complète, les maîtres pourront espérer cependant leur en faire saisir le sens, s'ils veulent bien employer les procédés suivants : utiliser les images, les gravures murales, les objets de piété qui se trouveront à leur disposition ; exposer autant que possible, sous forme historique attrayante, tout ce qui se rattache par exemple à la vie de Notre-Seigneur, à l'institution des sacrements, à la révélation des dogmes ; se servir de comparaisons tirées du milieu familier aux élèves pour expliquer les termes abstraits ; illustrer la définition des vertus par un trait historique, un exemple ; dans tous les cas, ne rien confier à la mémoire des élèves sans une explication préalable suffisante ; et dans ce but, multiplier les interrogations, les petites causeries ; contrôler avec soin et corriger minutieusement les réponses des enfants. "

Maintenant, comment donner une leçon de catéchisme ? L'instituteur doit-il se contenter de faire apprendre par cœur, sans, au préalable, avoir donné au moins l'explication littérale de la leçon ?

Ici encore, les *Règlements* sont très clairs et très pédagogiques :

“ Voici dans ses grandes lignes, la marche à suivre dans une leçon de catéchisme. Cet enseignement doit être vivant, et se donner de telle manière que tous les élèves à la fois soient en scène, et tenus attentifs par une émulation de bon aloi. L'interrogation a d'abord pour objet les *explications données au catéchisme précédent*, et ensuite le texte que les élèves ont dû apprendre le jour même. *L'explication vient après*. Elle porte sur la leçon assignée pour le jour suivant. Car, encore une fois, *ce serait d'une méthode bien défectueuse que de donner à apprendre des textes inexpliqués*, surtout dans une matière si difficile. On accoutumerait par là les enfants à se traîner sans intelligence et sans goût sur des questions et des réponses qui ne diraient rien à leur esprit et qu'ils ne seraient point curieux du tout de pénétrer. Au contraire, *si on explique d'avance les textes*, l'élève se met plus volontiers à l'étude d'une leçon qu'il comprend et dont il a, par conséquent, entrevu l'intérêt. Là encore, l'explication se fait entremêlée de dialogues animés, par où le maître stimule l'attention de la classe et s'assure qu'il est suivi et compris. Ces parties principales de la leçon de catéchisme peuvent être séparées les unes des autres par des avis, des prières, des exhortations, des cantiques, ou même par les distributions de notes, de bons points, de récompenses.”

Une fois expliquée (1), la lettre du catéchisme doit être apprise par cœur, mot à mot :

“ Il est évident, au reste, que le texte du catéchisme ne doit pas seulement être compris ; il faut encore qu'il soit appris de mémoire, mot à mot, d'une façon impeccable.” (*R. R. du C. C.*)

Au cours supérieur, même intermédiaire, les élèves doivent être amenés progressivement à une étude plus *personnelle*, plus *raisonnée*, du texte :

“ On leur fera faire, par conséquent, des travaux écrits des rédactions variées, sur les leçons apprises et récitées. Mais ces devoirs, il importe, au début surtout, de les préparer oralement au tableau noir.—Plus tard, l'élève pourra être abandonné de plus en plus à son initiative privée. On lui fera rédiger non seulement des comptes rendus, mais aussi des analyses plus méthodiques, des tableaux synoptiques.

“ Les leçons récapitulatives pourront prendre les formes suivantes : indiquer une idée, celle du péché, par exemple, et faire exprimer par les réponses du catéchisme son rapport avec une série de mots donnés—incarnation, rédemption, pénitence, confession : faire rechercher les réponses relatives à un même point : l'âme, la foi, la grâce, les effets des sacrements, la pénitence, etc. : faire indiquer les rapports qui existent entre telle prière et tel chapitre du catéchisme, tel fait de l'histoire Sainte ou de l'histoire de l'Eglise.

(1) Nous recommandons au personnel enseignant l'*Explication littérale et Sommaire du «Catéchisme de Québec, Montréal, Ottawa,»* par l'abbé Lasfargues. En vente au Patronage, 62 Côte d'Abraham, Québec. Nous recommandons aussi le *Codex catholique* de M. l'abbé Gosselin, Ptre et Curé de Charlesbourg, près Québec. Ces deux ouvrages facilitent singulièrement la tâche de l'instituteur.

“ Rien n'empêche enfin que l'on ajoute au catéchisme du diocèse, dans les classes supérieures, l'étude d'un cours d'apologétique, ou d'un manuel de religion plus complet.

“ Dans l'explication des évangiles, on peut procéder de différentes manières, soit par des interrogations sur les personnes, les lieux, les actions, les paroles; soit par une exposition détaillée de la scène évangélique, exposition coupée de questions et accompagnée de réflexions morales.” (*R. R. du C. C.*)

Voilà, dans ses grandes lignes, la direction pédagogique officielle de l'enseignement du catéchisme à l'école primaire, direction approuvée par NN. SS. les Evêques.

Le personnel enseignant catholique doit donc s'efforcer de se conformer à cette direction aussi sage que pédagogique.

Heureux, devons-nous être, instituteurs catholiques, d'habiter une province, où l'Etat, guidé par l'Eglise, fait un devoir aux maîtres des écoles officielles d'enseigner les prières et le catéchisme avec zèle et intelligence!

C.-J. MAGNAN.

## LES TEMPÉRAMENTS (*Suite*) (1).

### Tempéraments simples

#### I. *Tempérament sanguin*

Il est ainsi appelé à cause de la surabondance de sang, de vie, d'impressionnabilité qu'il suppose.

L'imagination vagabonde fait rêver, et construit des châteaux en Espagne et ailleurs; l'esprit est prompt, vif; le cœur tendre; la volonté inconstante; la vengeance et la rancune faciles, mais de courte durée.

Le sanguin est aimable, souriant, plein d'entrain en société, brillant en étude et en conversation, mais peu capable d'approfondir un sujet; il est pieux, mais léger dans la prière et dans les autres exercices de religion. Son côté faible, c'est l'amour du plaisir sous toutes ses formes. Son bon côté, c'est l'ardeur, la vivacité, le dévouement, la sensibilité.

Les caractères qui naissent de ce tempérament sont les caractères vains, légers, ardents, sensuels, vifs, aimants et aimables, francs et loyaux.

(1) Conférence donnée par le R. P. A.-N.-Th. Valiquet devant l'Association des Institutrices de Québec, le 6 juillet 1909.

L'enfant qui possède un des caractères de ce tempérament devrait recevoir une direction ferme vers la piété, l'étude, la mortification des sens, et avant tout, il faut obtenir de lui, par tous les moyens possibles, la *persévérance*, la constance dans l'étude sérieuse, dans l'observation du règlement et dans la piété.

Si vous voulez des exemples frappants du tempérament sanguin, relisez ce que l'Évangile raconte de la Samaritaine (Jean, IV) et l'histoire de saint François d'Assise.

Vous en conclurez que si ce tempérament a des défauts, il peut aussi conduire à de grandes œuvres, à la célébrité et à la sainteté. Cette réflexion, d'ailleurs, s'applique à tous les tempéraments, ainsi que nous le verrons par des exemples.

## II. *Tempérament nerveux*

Il tire son nom de la prédominance des nerfs ou de la surexcitation du système nerveux.

Les personnes qui ont ce tempérament sont sensibles aux moindres variations de la température comme les cordes d'un violon; une mouche qui passe leur fait éprouver une commotion comme si la foudre tombait à leurs pieds. L'appétit est capricieux, la digestion pénible, le sommeil agité, le son des cloches et même celui de l'horloge, les met sur pied et leur fait crier: au feu! Trois secondes plus tard elles sont épuisées, et crient *au médecin!* Le lendemain s'il faut un effort, elles travaillent comme quatre, veillent des nuits entières, comme ces mères de familles qui passent des semaines et des mois auprès d'un enfant mourant, ou comme certaines institutrices qui n'ont pas le temps d'être malades.

Il y a chez ces personnes une sensibilité débordante et une impressionnabilité excessive qui se traduisent par une grande volubilité de paroles et l'abondance et la rapidité électrique des gestes. Je ne vous souhaite pas de les rencontrer ou de recevoir leur visite si vous n'avez plus qu'un quart d'heure pour prendre le train de Montréal: vous seriez forcés d'attendre au lendemain. Et si vous voyagez dans un wagon où il y a deux nerveuses qui causent ensemble à quelque distance de vous, cherchez-vous une place dans un autre endroit: à moins que, disant adieu au repos et à la lecture, vous ne vouliez faire une étude de tempérament nerveux.

L'amour et la haine, la sympathie et l'antipathie se partagent l'existence de ces personnes. Une parole affectueuse les exalte, un mot de contradiction les met en fureur.

Elles sont parfois joyeuses, souvent tristes, jamais heureuses. Les caractères qui découlent du tempérament nerveux sont les caractères ardents, irascibles, jaloux, dominateurs. Juste tout ce qu'il faut pour être et pour rendre les autres malheureux et pour se tenir à jamais éloigné du mariage et de la vie religieuse.

Il y a pourtant un bon côté dans ce tempérament, et s'il est bien dirigé, il peut aider puissamment au bien.

Ce bon côté, c'est l'ardeur, la sensibilité, le goût des choses intellectuelles, le besoin de piété pour se soutenir et pour y trouver des émotions profondes, calmer les inquiétudes et fixer la volonté. Il faut diriger ces âmes, de bonne heure, vers les choses sérieuses et surtout vers les œuvres de zèle ; car elles ont un besoin inné de s'occuper des autres et de faire du bien au prochain. Cet attrait puissant que Dieu leur a donné peut les conduire à de grands biens.

Nous en avons un exemple dans sainte Marthe, sœur de Marie-Madeleine, qui était une nerveuse, si l'on en juge par les cent tours qu'elle fit dans la maison lorsque Notre-Seigneur la visita, et par le reproche qu'elle lui adressa.

Un autre exemple qui montre le danger de ce tempérament c'est celui de Saül qui passa sa vie sous l'empire de la jalousie et qui, malheureux, agité, vaincu par le remords et la honte, se fit donner la mort.

### III. *Le tempérament bilieux ou colérique*

Il ne faut pas écrire ce dernier mot avec une *h*, puisqu'il vient de *colère*.

On attribue ce tempérament à la prédominance de la bile. Il se distingue par la vigueur et l'activité, le coup d'œil prompt et droit, et un goût prononcé pour les grandes choses.

Vous le reconnaîtrez aux traits suivants : un teint légèrement cuivré, les yeux flamboyants, le geste brusque, la parole impérieuse, l'habitude de la réflexion, la fermeté dans les résolutions, une énergie indomptable pour arriver à ses fins. Il brisera les obstacles par la force et la violence, ou bien il les renversera par la ruse et le mensonge, ou les tournera par la finesse et la dissimulation.

*Passé ou cassé !* est sa devise.

Les passions sont moins vives et moins saillantes que chez les sanguins et les nerveux, mais elles sont plus profondes et plus tenaces. Les hommes doués de ce tempérament font nécessairement leur marque dans la société ; ils y font ou beaucoup de bien, ou beaucoup de mal, car leur place est à la tête des partis.

Les caractères qui découlent de ce tempérament sont les caractères froids, énergiques, dissimulés et ambitieux, orgueilleux et opiniâtres. De même les passions qui en ressortent généralement sont l'orgueil, l'ambition, l'indépendance, l'entêtement.

Le bon côté et l'attrait de ce tempérament c'est l'activité, l'énergie, la force de volonté, l'amour du grand et du beau.

Pour leur faire du bien et les diriger dans la voie droite, il ne faut pas les attaquer de front, où, si vous me permettez l'expression, les prendre par les cornes, ils se croient capables de vous briser et pourraient bien vous le prouver. Mais montrez-leur un obstacle et dites-leur que *c'est une paille* pour eux ; ou, flattant leur ambition, dites-leur qu'ils sont nés pour de grandes choses, et vous en ferez de grands hommes ; si non, ils deviendront de grands malfaiteurs.



Ils sont nombreux, à toutes les époques de l'histoire, les types de tempérament bilieux. Ne sont-ce pas d'ailleurs les seuls qui laissent leur nom à la postérité? puisque mieux que tout autre ils sont passés maîtres soit dans le bien soit dans le mal.

Votre sagacité vous en a signalé plusieurs, même dans notre histoire religieuse et politique, puisque nous avons eu et nous avons encore de vrais chefs de partis, des meneurs d'hommes. Tous sont plus ou moins influencés par la bile, surtout quand ils se mettent en frais d'écrire des articles de journaux en temps d'élection, ou de faire de grands discours aux électeurs et au parlement.

Nous les retrouverons tout à l'heure dans les tempéraments mélangés, et les réflexions qui précèdent nous apparaîtront avec une nouvelle force.

(A suivre)

A.-N.-Th. VALIQUET, O. M. I.

## Géographie

### OBJET ET UTILITÉ DE SON ÉTUDE

La *Géographie* a pour objet, comme son nom l'indique, la description de la Terre.

Elle se divise en quatre grandes branches :

1° La *géographie mathématique*, qui fait connaître les dimensions de la Terre, la position relative des lieux, la longitude, la latitude, les règles de la construction des cartes; elle s'appuie sur la *Cosmographie* et la *Géodésie*;

2° La *géographie physique*, qui fait connaître la situation et l'aspect des lieux, les reliefs du sol, continents, îles, montagnes, plateaux et plaines, et le régime des eaux, mers, lacs, fleuves, etc. : elle s'appuie sur d'autres sciences, telles que la *Météorologie*, la *Géologie*, l'*Hydrographie*, l'*Histoire naturelle*;

3° La *géographie historique et politique*, qui étudie les états, leurs limites, les villes importantes, les lieux célèbres, les circonscriptions politiques-administratives et religieuses, et qui fait connaître les changements que ces divisions ont subis pendant des siècles;

4° La *géographie économique*, qui étudie les productions propres à chaque contrée, céréales, pâturages, forêts, vignes, cultures diverses, etc., les mines, les principales industries, le commerce, les voies de communication, routes, canaux, chemins de fer, lignes de navigation, etc.

La *Géographie* est le complément nécessaire de l'*Histoire*, qu'elle éclaire et qu'elle précise: le commerce, la stratégie, l'art de l'ingénieur, ne sauraient se passer de son étude; elle est utile par elle-même, en donnant à l'homme la connaissance du globe sur lequel il vit.

Pour être profitable, l'étude de la *Géographie* doit toujours être faite la carte sous les yeux.

## HYGIÈNE

*Le tabac—la cigarette*

Monsieur le Directeur,

Je vous offre aujourd'hui une petite causerie sur le tabac et la cigarette. Cette question intéressera sans doute nos bienveillants lecteurs. On a beaucoup discuté sur la nocuité du tabac.

*La Revue d'Hygiène* nous donne le rapport de la Société de Médecine, de Paris, qui a fait le procès du tabac, à sa session de novembre 1903.

Le résultat de cette enquête est que: « le tabac est une plante vénéneuse, et les accidents qu'il cause sont plus fréquents et plus graves qu'on ne l'a cru pendant longtemps. »

—L'usage modéré de la pipe, chez l'adulte, n'est pas toujours incompatible avec une bonne santé et les plus hautes facultés de l'intelligence.—

Le docteur Rochard, membre de la Commission qui a fait une étude spéciale de cette plante, rapporte que si le tabac ne détruit pas l'intelligence, il altère souvent la santé. Les gens nerveux ne devraient jamais fumer. La fumée du tabac cause, dans certains cas, un trouble qui peut aller jusqu'à la perte de la vue.

L'habitude de fumer avant les repas gâte l'appétit qui est souvent remplacé par une anxiété épigastrique pénible, malaise qui ne disparaîtra qu'avec la cessation de l'usage du tabac.

Chez d'autres, l'habitude de fumer pendant la digestion causent des pyrosis (brûlements d'estomac) très désagréables qu'on ne peut traiter qu'en faisant disparaître la cause.

L'usage du tabac cause un tremblement particulier assez semblable au tremblement des vieillards et des alcooliques. Mais de tous les organes, celui qui est le plus profondément affecté par le tabac, c'est le cœur. Ces troubles se manifestent par des palpitations, des intermittences et, assez souvent, par de l'angine de poitrine.

Ces troubles de la circulation s'observent surtout chez les fumeurs de cigarettes. On devra donc interdire sévèrement l'usage du tabac aux enfants. L'usage même modéré de cette plante leur est absolument et toujours préjudiciable.

Le gouvernement a défendu, par une loi très sage, l'usage du tabac aux enfants de seize ans et au-dessous.

Sous l'empire de cette loi qui fonctionne depuis douze mois, on constate durant ce laps de temps, une diminution de trente millions dans la consommation des cigares et cigarettes.

Il est très désirable que l'on pousse activement à l'application de cette loi; il y a beaucoup trop de jeunes garçons qui fument des cigarettes. Si l'on voulait prendre notre modeste avis, on porterait à 18 ans, l'âge où il serait permis de s'intoxiquer avec la nicotine.

Nos dévoués instituteurs feraient une œuvre excellente, s'ils prohibaient entièrement l'usage du tabac autour d'eux.

J.-G. PARADIS.

Montmagny, octobre 1909.

## CHRONIQUE PÉDAGOGIQUE

## Formation professionnelle des instituteurs dans la Province d'Ontario.

Antoine Despyrelles, qui a écrit dans la *Vérité* et la *Patrie* des choses fort sensées sur l'enseignement, décrit avec précision le système qui préside à la formation du personnel enseignant dans l'Ontario. Nous laissons la parole à M. Despyrelles :

Dans son dernier rapport sur l'instruction publique dans la province de Québec, l'honorable Boucher de La Bruère cite une parole pleine de sens par laquelle le Dr Robins concluait son dernier rapport sur l'École normale McGill, que remplace aujourd'hui l'École Macdonald. L'éminent principal de l'École normale McGill disait donc aux instituteurs : « Souvenez-vous que la sage éducation du peuple résulte plutôt de la formation effective des professeurs que de l'abondance et de la richesse du matériel scolaire; et que, de la sage éducation du peuple beaucoup plus que de la fertilité de notre sol, dépend la prospérité de la province. »

Aujourd'hui, c'est une vérité admise par tout le monde que l'éducation est le plus puissant facteur de la prospérité d'une nation; mais tous ne sont pas aussi fortement convaincus que le moyen par excellence d'élever le niveau de l'éducation, c'est de donner aux instituteurs un entraînement professionnel plus efficace.

Tant vaut le maître, tant vaut l'école. Donner aux maîtres une formation professionnelle plus efficace, c'est assurer de la façon la plus certaine le mouvement ascensionnel du progrès dans les écoles.

Dans tous les pays civilisés, il n'y a pas de service public que l'on s'efforce d'améliorer avec plus de sollicitude que celui de l'entraînement professionnel des instituteurs. Tous observent attentivement et suivent de près le mouvement progressif des peuples qui, sur ce point, marchent en éclaireurs à la tête des nations.

L'Allemagne, la Belgique, l'Angleterre, sont au premier rang et les autres pays civilisés s'efforcent de les suivre et de les imiter.

Décrire l'organisation de l'enseignement professionnel pédagogique dans l'un de ces pays, c'est donc faire connaître suffisamment ce qui se pratique presque partout, de nos jours, pour réaliser la formation professionnelle des instituteurs.

Ontario publie chaque année, à nouveau, le programme détaillé des études et de l'organisation de ses écoles de pédagogie; ajoutant, changeant ou modifiant ces programmes et cette organisation suivant le mouvement progressif produit par les expériences faites, soit dans la province, soit dans les pays les plus avancés dans le développement de l'éducation.

On sait que, dans l'Ontario, nul instituteur ne peut être breveté sans avoir reçu la formation professionnelle que donnent les écoles de pédagogie. Là, un examen d'instruction générale ne suffit pas pour donner à un jeune homme ou à une jeune fille le droit légal d'exercer la profession d'instituteur.

La province maintient des écoles normales de trois degrés différents, correspondant aux trois degrés des brevets qu'elle décerne aux instituteurs.

Après six mois d'entraînement et d'étude dans les institutions appelées « Écoles Modèles, » l'instituteur peut recevoir le brevet de troisième classe. C'est le brevet du degré le plus bas.

Il y avait autrefois dans la province un grand nombre de ces « Ecoles Modèles, » pour la préparation au brevet de troisième classe; mais la tendance actuelle est de diminuer de plus en plus le nombre des « Ecoles Modèles » et d'augmenter celui des « Ecoles Normales, » qui préparent les instituteurs pour l'obtention du brevet de deuxième classe.

Le diplôme de troisième degré ne confère à l'instituteur qu'un droit limité et conditionnel d'exercer sa profession dans une école publique: ces brevets ne sont valables que pour cinq ans, et les commissions scolaires ne peuvent engager les instituteurs ne possédant d'autres qualifications que le brevet de troisième classe, que sur un permis du ministre de l'éducation, valable pour un seul terme. Ce permis n'est délivré par le ministre que sur la recommandation de l'inspecteur attestant qu'il n'y a pas d'autres instituteurs disponibles, porteurs de brevet d'un degré plus élevé.

Il y a encore aujourd'hui dans la province, sept « Ecoles Modèles, » qui décernent le brevet de troisième classe: six de ces institutions préparent les maîtres de langue anglaise, et l'école d'entraînement bilingue d'Ottawa forme les instituteurs destinés aux écoles françaises.

On voit par là dans quelle condition défavorable se trouvent nos compatriotes de la province-sœur, au point de vue de l'éducation, puisque l'unique institution destinée à préparer des maîtres aux écoles françaises ne leur confère que le diplôme de troisième classe.

C'est à améliorer cette déplorable condition dans laquelle se trouvent les écoles françaises d'Ontario, qu'a travaillé le Congrès d'Éducation qui a été préparé à Ottawa en octobre dernier.

Le brevet de deuxième classe est décerné à ceux qui ont suivi, durant un an, les cours professionnels des institutions appelées « Ecoles Normales. »

Ontario possède aujourd'hui sept écoles normales pour l'entraînement des instituteurs qui aspirent au brevet de deuxième classe. Presque chaque année, ces écoles professionnelles du deuxième degré sont augmentées d'une unité.

Ces écoles normales sont de grandes institutions pourvues de tout le personnel enseignant et de tout le matériel requis aujourd'hui pour le bon fonctionnement de ces écoles d'entraînement professionnel de pédagogie.

Quant au brevet de première classe, ce sont les Universités de Toronto et de Kingston, qui le confèrent aux instituteurs qui suivent, durant une année, les cours de la faculté d'éducation annexée à ces deux grandes institutions.

Le collège Agricole et Industriel de Guelph, donne aussi un cours pédagogique pour préparer les instituteurs et les institutrices, qui vont y passer quelques semaines, à l'enseignement de l'agriculture, des sciences naturelles, du travail manuel et du travail ménager.

Malheureusement, Ontario n'a pas d'école normale séparée pour les catholiques. Protestants et catholiques doivent fréquenter ensemble les mêmes institutions professionnelles de pédagogie, qui sont dès lors, au point de vue de la religion, des institutions neutres.

Sous ce rapport comme en ce qui concerne l'enseignement supérieur des « high schools, » les catholiques d'Ontario sont loin d'être traités comme le sont les protestants de la province de Québec. C'est là une grave question qui devra tôt ou tard avoir une solution plus équitable.

Les brevets spéciaux d'inspecteurs et de professeurs d'école normale sont aussi décernés par les universités.

Nul ne peut être principal ou professeur dans une école normale non seulement sans avoir lui-même été formé dans l'une de ces institutions, mais encore sans avoir subi un entraînement spécial propre à le préparer à ses fonctions de formateur.

L'aspirant au brevet d'instituteur n'est pas obligé de passer successivement par les trois degrés d'écoles professionnelles pour atteindre au brevet le plus élevé.

Il peut, à son choix, prendre dès le début le brevet de deuxième classe ou celui de première classe, en suivant les cours d'une institution destinée à conférer l'un ou l'autre de ces brevets, à condition qu'il soit pourvu de connaissances scientifiques suffisantes pour subir avec succès l'examen spécial que doit passer tout aspirant pour jouir du droit d'être admis dans l'une ou l'autre de ces institutions.

Les écoles pédagogiques d'Ontario sont toutes des externats; et l'enseignement y est donné gratuitement. Les élèves-maîtres ne sont pas même tenus de prendre, comme compensation, l'engagement d'enseigner un certain temps dans la province, après qu'ils ont reçu leur brevet.

Le département de l'éducation prend même à sa charge les dépenses de voyages, de pension et de logements des instituteurs et des institutrices qui vont suivre, durant trois mois, les cours professionnels d'agriculture et de travail manuel du collège de Guelph; et cela à la seule condition qu'ils prennent l'engagement d'enseigner au moins trois ans dans les écoles de la province.

Pour étendre davantage l'influence de sa bonne formation professionnelle, chaque année, le gouvernement organise sur divers points de la province, des cours de vacances, où sont donnés gratuitement des leçons de pédagogie générale, ou des cours spéciaux sur quelques branches nouvelles du programme d'étude. Les instituteurs ont là une occasion favorable d'améliorer leurs méthodes d'enseignement, et de se mettre au courant des spécialités nouvelles introduites au programme des écoles, comme le travail manuel, le travail ménager, les arts, les sciences naturelles, etc.

À la suite de ces différents cours, ceux qui les ont suivis subissent des examens. Des certificats attestant leur compétence à enseigner telle ou telle spécialité sont décernés à ceux qui ont passé ces examens avec succès.

Les instituteurs ainsi qualifiés obtiennent facilement des traitements de plus en plus rémunérateurs, car suivant un règlement du département de l'éducation, nul instituteur ne peut enseigner dans les écoles ces spécialités nouvelles, sans une attestation légale de sa compétence à pouvoir le bien faire.

Il nous resterait encore à parler des examens préliminaires que doivent passer les aspirants aux écoles normales, de l'organisation pratique de ces institutions et du programme des études auxquelles doivent se livrer les futurs instituteurs durant leur année de formation. Ces points feront l'objet d'une prochaine étude.

ANTOINE DESPYRELLES.



## LE MOUVEMENT SCOLAIRE A L'ETRANGER

## L'enseignement agricole en Roumanie (1)

Nous avons sous les yeux, il y a quelques mois, un intéressant article de M. Méline à propos de la réforme de l'enseignement primaire au point de vue agricole. Les idées émises dans ces lignes peuvent se résumer ainsi: « Donner à l'enseignement primaire dans nos villages, un caractère agricole très prononcé et ramener à l'agriculture toutes les parties de l'enseignement qui en sont susceptibles. »

Tout récemment, en lisant un rapport sur l'état de l'enseignement primaire en Roumanie les désirs exprimés par l'ancien ministre nous ont paru réalisés et même dépassés dans le pays roumain.

Cet Etat, comme beaucoup d'autres, avait senti le besoin d'une réforme complète de l'enseignement. Cette réforme a été en partie accomplie de 1893 à 1901.

Selon les idées qui ont inspiré le nouveau programme, l'école de campagne pour répondre à sa mission, doit surtout préparer à la vie rustique, dans toutes ses manifestations dont la plus importante est l'activité agricole. L'enseignement correspondant doit donc occuper une place dans le programme de l'école rurale. La théorie en sera exclue; les leçons tout à fait pratiques viseront à développer l'amour de la terre, à améliorer les procédés de culture suivis jusqu'ici par les paysans roumains.

L'organisation de l'enseignement ainsi compris se heurtait à trois grands obstacles: le manque de terrain de culture auprès de chaque école, le défaut de temps et l'absence de personnel. Ils furent tournés ou détruits, nous verrons de quelle manière.

Pour se procurer des terres, on fit appel aux propriétaires et aux fermiers qui en prêtèrent, en louèrent et en donnèrent. Le ministre des domaines céda une portion des propriétés de l'Etat. Les terrains scolaires furent clos de haies, palissades ou fossés par des paysans de bonne volonté. La Caisse des Ecoles intervint aussi dans cette affaire. Elle loua, pour un prix très minime, ses terrains aux maîtres, qui, en échange, devaient les améliorer ou les cultiver rationnellement; elle leur fournit, aux mêmes conditions, des semences de choix et des arbres de toutes sortes.

Pour obvier au défaut de temps, on ajouta à la demi-journée laissée libre chaque semaine, à la suite du remaniement du programme, trois jours par mois, qui devaient être entièrement consacrés aux travaux agricoles. Enfin, les instituteurs, n'étant pas spécialement préparés pour cet enseignement pratique, on imagina d'instituer des maîtres d'agriculture ambulants. Ceux-ci sont choisis parmi les membres du personnel enseignant qui possèdent les connaissances requises concernant la culture, le jardinage et la pomologie. Pendant sept mois de l'année, ils ont à visiter sept à douze écoles dans lesquelles ils vont conseiller et diriger le maître et faire travailler les élèves sous leurs yeux.

Cette organisation n'est du reste que provisoire, car on a créé des cours spéciaux dans les écoles normales, de telle sorte que les futurs instituteurs aient la capacité voulue pour enseigner eux-mêmes les enfants. En attendant, les maîtres actuels peuvent encore assister à des conférences faites à leur usage où sont exposés les questions relatives à l'enseignement agricole.

(1) Reproduit de *l'Ecole Française*.

Les élèves roumains acquièrent la pratique nécessaire soit au jardin scolaire, soit dans les champs de culture mêmes.

Un autre obstacle surgissait. Certains paysans voyaient avec mécontentement leurs enfants jardiner pour le seul profit du maître, croyaient-ils. Aussi, il fut décidé que les élèves ayant travaillé dans le jardin scolaire s'en partageraient le produit. Certains écoliers, de cette façon gagnèrent dix francs en une année. Des récompenses de cinquante francs furent décernées aux plus beaux jardins, des expositions horticoles scolaires organisées chaque année et les meilleurs exposants reçurent des prix en argent. Enfin, pour intéresser enfants et parents, chaque élève dut avoir chez lui un jardin personnel qu'il entretenait lui-même et qui serait inspecté par son instituteur.

Les terrains de plein champ appartenant à l'école sont travaillés sous la direction du maître ambulant et les bénéfices de cette culture partagés entre les deux maîtres et leurs élèves. Lorsque l'école n'a pu, en employant l'un ou l'autre des moyens que nous avons signalés, se procurer le terrain nécessaire, les maîtres en prennent un à ferme. Parfois l'instituteur s'associe avec les paysans et ensemble, ils cultivent les terres selon les méthodes nouvelles.

Un résultat de l'enseignement agricole que l'on peut considérer comme acquis c'est la propagation de la culture des légumes, qui étaient autrefois, en majeure partie, fournis par des maraîchers étrangers. L'introduction de la pomme de terre dans la nourriture du paysan est également due aux efforts du personnel enseignant et des fonctionnaires de l'instruction publique.

Pour enrayer le déboisement, dont là aussi on a quelque peu à se plaindre, on a institué, dans toutes les écoles roumaines, une fête de la plantation des arbres. Les élèves sont divisés par groupes de huit. Au mois de mars, chaque groupe plante un arbre et doit en prendre soin sous peine de voir sa note de conduite amoindrie. C'est une excellente idée que nous devrions mettre à exécution en France avec autant d'ardeur que les Roumains.

En le considérant dans son ensemble, le but du programme, dont nous venons de donner quelques aperçus, est directement pratique.

On retrouve cette tendance utilitaire, dans les écoles où l'agriculture n'est pas en honneur. Elle y est remplacée par l'exercice de métiers faciles, tels que la fabrication des chapeaux de paille, des cordes et des ficelles, des paniers et des ustensiles en osier, le tressage des nattes et des roseaux, le découpage du bois, etc. Les travaux figurent dans des expositions spéciales, des dépôts ont même été installés pour la vente des objets fabriqués.

Il ne faut pas croire que le maître d'école considère son rôle comme terminé après avoir donné la quantité et le genre de travail pour lequel il est payé. Non, car le ministre de l'Instruction publique roumain, suivant le désir de M. Méline, s'est efforcé « d'utiliser en dehors de l'école, l'activité du corps enseignant, en la mettant au service de l'instruction du peuple et de son réveil à une vie intellectuelle, morale et économique meilleure. »

C'est contre l'alcoolisme, par des conférences, par la dissémination de brochures appropriées, par des tableaux contre l'usure, véritable fléau pour le paysan roumain, par l'établissement de banques populaires que luttent les maîtres d'école,

Puis, pour transformer la vie intellectuelle, des cercles culturels ont été fondés. Chaque dimanche, de septembre à mai, les maîtres d'école d'une région se réunissent

et tiennent deux séances, l'une privée, où se discutent les questions purement didactiques; l'autre publique, où se traitent les questions relatives à la culture, au jardinage, à l'économie rurale, à l'élevage, à l'hygiène, à l'histoire et à la science populaire. Pour attirer le public, ces réunions sont souvent accompagnées de projections lumineuses et de petites représentations théâtrales que les écoliers organisent entre eux.

De leur côté, les maîtresses d'école qui s'occupent aussi des banques populaires et des cercles culturels ont organisé des veillées, où les femmes et les jeunes filles du village viennent prendre des leçons de couture, de travail manuel et d'hygiène et cela sous forme de causeries familières, mêlées à des lectures instructives, morales ou simplement récréatives. Ajoutons encore que pour permettre aux paysans de compléter les notions qu'ils ont reçues à l'école, une revue populaire vendue à un prix très modeste, a été fondée. On a de plus ouvert des bibliothèques et on y attire les lecteurs en distribuant comme prix, aux plus assidus, des outils de jardinage.

Enfin, pour mettre l'école, auteur de tous ces bienfaits, encore plus à la portée du peuple on a multiplié les fêtes, où les écoliers, grands et petits, récitent, chantent, font de la gymnastique, dansent, jouent la comédie. C'est le théâtre villageois.

Et ainsi comprise, l'école est le centre «d'où partent tous les courants bons et sains, en vue de l'exaltation et de l'affermissement de la race.» Si dans le programme roumain tout ne nous paraît pas applicable, retenons du moins cette idée et souhaitons qu'elle stimule tous les maîtres de l'heure présente.

## DOCUMENTS OFFICIELS

Bureau central des Examineurs catholiques de la Province  
de Québec.

SESSION DE JUIN 1909

LISTE DES CANDIDATS DIPLOMES

DIPLOME MODÈLE

MONTREAL

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Daignault, M.-Délia-Irène; Fauteux, M.-Corinne; Lemelin, M.-Anne-Caroline; Côté, M.-Lse-Lucienne-Hélène; Provost, Lucienne-Laurence; Charland, Louisa; Bourbonnais, M.-Alice-R.; Leblanc, M.-L.-A.-Églantine; Beauchamp, M.-Ange-Ernestine; Valiquette, Laura; St-Jacques, M.-Laure-Georgianna; Presseault, M.-Lse-F.

*Modèle français.—Distinction.*—LeGuerrier, M.-Thérèse-Albertine; Poupart, M.-Blanche-Emma; Lebeau, M.-Léontine; Valade, Rosa; Vanier, M.-Meriza-Germaine-Béatrice; Bélanger, M.-Rose-Gertrude; Joly, M.-Joséphine; Limoges, M.-Anne-Edwilda; Locas, Emérilla; Sauvé, Marie; Jodoin, M.-A.-Elizabeth-Evéline; Lebrœuf,



M.-Laura-Anita; Moreau, M.-Rosa; Perrault, Alexandrina-Corona; Leconte, Auguste; Lacombe, M.-Graziella; Geoffrion, M.-Alice-Albertine; Cormier, M.-Irène-Célanire; Lusignan, M.-Corona; Geoffrion, M.-Léontine; Lefebvre, M.-Cécile; Proulx, M.-Eva; Millette, M.-Mary-Ida; Sedillot, M.-Noémie-Eva; Dubois, M.-E.-Honorié; Cartier, M.-Rachel; Ferland, M.-Virgine-B.; Desjardins, M.-Rose-de-Lima; Ranger, M.-Emma-Bl.-Aurore; Saucier, M.-Florence-Lucille; Brisebois, M.-Ernestine-Lumina; Renaud, M.-Olivina; Charbonneau, M.-Valentine; Côté, M.-Lse-Florida; Hébert, M.-Rose-de-Lima; Beauchemin, M.-Clara-Annette; Genest, Maria-Emélia-Reina; Alard, M.-Rose-Eugénie; Beauchamp, Sara-Azélie-Denise; Hamelin, M.-Blanche-Albina; Gareau, Marie-Bertha-Régina; Doucet, M.-Anne; St-Jean, Rosa-Zéphirine; Breault, Marguerite-M.-Anne; Vézina, M.-Ida; Bouvier, M.-Lse-Diane; Archambault, M.-Eliza; Carle, Bridget-Alma; Pépin, M.-Blanche-Eugénie; Gascon, M.-Joséphine-Ida; Archambault, M.-B.-Georgette-H.; Ranger, M.-Églantine-Alberta; Beauchamp, Marg.-M.-Jeanne-R.-F.; DeGuise, M.-Eugénie-Rosa; Lavigne, M.-Anne; Richer, Gabrielle; Zappa, Angéline alias Evangéline; Brazeau, M.-Alexandrine-Rosa; Martin, Ma-Emélia-Alberta; Audette, Gratia; Picard, M.-Olympe; Rollin, M.-Virginie-Georgianna; Casavant, M.-Joséphine-Yvonne; Filiatrault, Elizabeth; Beaudoin, M.-Anna-Régina; Trudel, M.-Zélia; Ranger, M.-Rose-Bernadette; Bernard, M.-Rose-Anna-Marguerite alias Annette; Bisson, M.-Victorine-Cécile; Robert, Jenny-M.-Joséphine; Langevin, Anne-M.; Lefebvre, M.-Marguerite-Amanda-Irène; Bourdon, M.-Anne-Antonia-Emélia; Madore, M.-Marguerite-Alphonsine; Janelle, M.-Reine-Céline-Dora; Colette, M.-Louise; Perrault, M.-Eugénie-Clara; Chaput, M.-Valéda; Lachance, M.-Aurore-Albertine; Sauvé, M.-J.-Germaine; Labrosse, M.-Bl.-Elizabeth.

*Modèle anglais.—Distinction.—Tomilty, Mary-Agnes; Carnody, Margaret-Florence.*

*Modèle français.—Grande distinction.—Perrier, M.-Rose-Bl.-Noémie; Labelle, Marie-Reine; André, M.-Lse-Agnès.*

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Perras, Rose-Clémentine.*

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant.—Leduc, M.-A.-Victorine.*

*Modèle français et anglais.—Distinction.—Gendreau, M.-Mathilda-Charlotte; Baillargeon, Marie-Mériza; Labelle, M.-Berthe-Louise; Auger, M.-Clarinda; Perras, M.-Rose-Améline; Vachon, M.-Léda; Robert, M.-Cordélia-Marcelle.*

*Modèle anglais et français.—Distinction.—Ennis, Viola-M.-Stella; Barrette, Caroline-Victoria-Mary.*

*Académique français.—Satisfaisant.—Bellefleur, Lucienne; Demers, Phil.-Math.-Alberta alias Bertha; Durocher, M.-Anita-Y.-Fernande; Monette, Médérise.*

*Académique français.—Distinction.—Sénécal, M.-E.-Aline; M. Carrière, Jos.-Onésime-Omer; Gagnon, M.-Anita-Hermine-Hélène; M. Bonnefile, M.-Joseph; M. Biodeau, Israël-Paul-Ludger; Gauthier, M.-Anne-F.-Marg.; Renaud, M.-E. Antoinette; Viger, M.-B.-Augustina; Marion, M.-Eulalie-Antoinette; Jasmin, M.-Lucie-Béatrice; Dubois, M.-Bernadette; Chauvin, M.-Blanche; M. Mathieu, Joseph-David; Bélanger, M.-Brigide-Léonie; Clermont, M.-Maude-Irma; Martineau, M.-M.-Yvonne; Robitaille, M.-Laura-Alexina; Ledoux, M.-Rosine-Caroline; Trudeau, M.-Corinne; Martel, Marg.-Cécile; Juneau, Annette.*

*Académique français et modèle anglais.—Distinction.—Poirier, M.-Rose-Yvonne.*

*Académique français et anglais.—Distinction.—M. Rioufreyt, Pierre-Benoit; M. Girard, Léon; M. Tavernier, Pierre-Jean.*

## QUEBEC

*Modèle français.—Satisfaisant.—Côté, M.-Alphonsine-Yvonne; Dorion, M.-Séraphine-Audélie; Leclerc, M.-Hélène; Cloutier, M.-Jeanne-Augusta; Grenier, M.-J.-L.-A.-Anne; Boucher, M.-Anna-D.; Létourneau, M.-Laure; Guay, M.-Eugénie-Laura; Mercier, M.-Louise; Roy, M.-Fabiola; Vézina, M.-Eva-Florentine; Thériault, M.-Eugénie; Leclerc, M.-Joseph-Lucille; Dion, M.-Régina; Audet, M.-Arthémise; Roy, Joséphine-Amanda.*

*Modèle français.—Distinction.—Bélanger, M.-Ange; Lachance, M.-Anna-Eugénie; Martel, M.-Amanda; Asselin, M.-Blanche-Yvonne; Mercure, M.-Edwidge-Al-*

bertine; Chénard, Marie; Gosselin, M.-Léa-Gratia; Buteau, Joséphine-M.-Eva; Bernard, M.-Ange; Guillemette, M.-Lse-Célestine; Bernard, M.-Anne-Eugénie; Deveau, Léonie; Delisle, M.-Antonine-Jeanne; Beaudet, M.-Ang.-Lucienne; Lagloire, M.-Orphilia; Gosselin, M.-Léontine-Emelda; Leblond, M.-Agnès; Guillemette, Anne-Marie; Parent, M.-Gracia; Morin, M.-Laura-Alexina; Leclerc, M.-Blanche Elizabeth; Ouvrard, Marguerite-M.-C.-A.; Paquet, M.-Jeanne-A.-R.; Desrochers, M.-Clara-Antonia; Giguère, M.-Bl.-Albertine; Richard, M.-Alice-Joséphine; Pelletier, M.-Alice-A.-Elizabeth; Garon, M.-Lse-Albertine; Pelletier, M.-Anna; Godier, M.-Léda; Masson, M.-Jeanne-Mathilde; Lapointe dit Audet, M.-Rebecca-Yvonne; Barthe, M.-Annette-A.-Clara; Vallerand, M.-Cécile-Adrienne; Bédard, M.-Emilie-Berthe; Sansfaçon, M.-Marguerite-A.; Boulanger, M.-B.-C.-Agnès; Nadeau, M.-Blanche-Alma; Saucier, M.-Ernestine; Gonthier, M.-Anne-Claire; Robitaille, M.-D.-Dianora; Bouillé, M.-des-Neiges-Cécile-H.; Grenier, M.-Adéline-B.; Richard, M.-Laure-Jeanne; Laflamme, M.-Doria; Gaumont, M.-Jeanne-Emilia; Maheux, M.-Joséphine-Yvonne; Bédard, M.-Adèle-Lucie; Bédard, M.-Henriette-Pauline; Roy, M.-J.-Adrienne-Gabrielle; Laberge, Ma.-Georgina-Emmélia; Bresse, M.-Anne; Morin, M.-Alice-Clémence; Corbin, Mary; Boivin, M.-Jeanne-M.-S.; St-Pierre, M.-Blanche; Gagnon, Ma.-Clara-Julia; Bégin, M.-J.-H.-Lucienne; Roy, M.-Anna-Agnès; Hunt, Edith-Mary; Michaud, M.-Angeline; Laura; Nadeau, M.-Bernadette; Morin, M.-Anna-Elmina-Olivine; Latulippe, M.-Adéline; Tremblay, M.-Alice; Dumais, M.-Alphonsine; Talbot, M.-Eugénie-Ursule; Bussièrès, M.-M.-Ernestine; Beaulieu, M.-Rose-Delima-Alice; Moisan, M.-Diana; Potvin, M.-Emma; Couet, M.-Anne-Flore-H.; Labrecque, M.-Zoé-Jséphine; Richard, M.-Julia-Jeanne-Bernadette; Gaboury, M.-J.-Blanche-Stella; Duplain, M.-A.-Victoria-Olivie-Anne-Marie; Morin, M.-Yvonne-Virginie; Forgues, M.-Azélie-T.-C.-D.; Mailly, M.-Anne.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Campbell, Mary-Martha; Lavery, Maguy-Mary-Jane.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant.*—Boutin, Marie-Lumina.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant.*—Lessard, M.-L.-Bl.-Esimérie.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Fredette, M.-Alexandrine alias Alice; Warren, M.-Joséphine-Jeanne; Talbot, M.-Laure-Edith-Yvonne.

*Modèle anglais et français.—Distinction.*—Cronin, Margaret-Mary; Cullen, M.-Catherine-Alexina.

*Académique français.—Satisfaisant.*—Falardeau, M.-Eva; Tremblay, Maria; Faucher, M.-Cédulie-Rose; M. Dionnet, Jean-Joseph.

*Académique français.—Distinction.*—M. Teilhol, Jonnés-Marius; M. Sabot, Etienne-J.-B.; M. Chavas, Henry-Joseph; Morin, M.-Céline; Boucher, M.-Irma-Berthe; Arsenaull, M.-Octavie; Trudel, Anne.-M.-Clara; Roy, M.-Jeanne-Yvonne; Giras, M.-Alice-Léontine; M. Gardon, Jean-Marie.

*Académique anglais.—Distinction.*—Delany, Helene-Marg.-Elizabeth.

*Académique français et anglais.—Distinction.*—Côté, Mary-Ann.

*Académique français et anglais.—Distinction.*—M. Chalénçon, Eugène.

### TROIS-RIVIERES

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Nézina, M.-Joseph-Béatrix; Moreau, M.-Zoé-Juliette.

*Modèle français.—Distinction.*—Marchand, M.-Louise-Stella; Duchesne, M.-Cécile; Brouillette, M.-Anne-Yvonne; Massicotte, M.-Angéline-Elise; St-Arnault, M.-Alma-Aldine; Julien, M.-Yvonne-Alexina; Ricard, M.-Corinne-Blanche; Jacob, M.-Anne-Alice; Sanschagrin, M.-Rose-Albertine; Brunelle, M.-Louise-Lucia; Baril, M.-Anne-Geneviève; Chartier, M.-Lse-Ida.

*Académique français.—Distinction.*—Perreault, M.-Hélène-Alphonsine.

### NICOLET

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Bergeron, M.-Evelina; Pagé, M.-Léda.

*Modèle français.—Distinction.*—Daneau, M.-Estelle-Déline; Côté, M.-Elodina; Véronneau, M.-Alma-Emma; Grenier, Maria; Rousseau, M.-Annette-R.-A.; Genest, M.-Blanche-Eva; Leblanc, M.-Angéline; Tousignant, M.-Angéline-Julie; Carignan, M.-Edwidge-Alexandrine; Roy, M.-Rose-Alma; Lambert, M.-O.-Cécile-R.-A.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Desrochers, Florina-M.-Ernestine.

## ST-HYACINTHE

*Académique français.—Grande distinction.*—Campbell, M.-Alice-Blandine; Taché, M.-L.-J.-Marguerite.

*Académique français.—Distinction.*—Lapierre, M.-Jeanne-Aline; Dufault, M.-Evangéline-S.; Lafontaine, Maria-Léa.

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Sansoucy, M.-Dolorès-Alice.

*Modèle français.—Distinction.*—Laplante, Rose-Anna; Roy, M.-Georgiana-Alice; Gaboury, M.-Isabelle-Eva; Paradis, M.-Antoinette-Alexina-Rachel; Michon, M.-Alice-Avilda; Tessier, M.-Rose-Alice; Jalbert, Aldéa; Dion, M.-Lse-Gratia-Berthe; Leclerc, M.-Louise-Annette; Leblanc, M.-Elodie; Fafard, M.-Malvina-Arzélia; Pinault, M.-Octavie-Justina; Hébert, M.-Marguerite-Albina; Courtemanche, Anne-Marie; Girard, M.-Corinne-Aurore-Dinora; Lussier, M.-Anna; Bernier, M.-Aline; Meunier, Rose-Alba; Marcile, M.-A.-Blanche-Alice; Mignault, M.-Albertine-Evéline; Richard, M.-Louise-Éda; Picard, M.-Bernadette; Théroix, Emérencienne; Denis, Corona; Vincent, M.-Eva-Lucia; Paquin, M.-Lse-Albondine; Lapointe, M.-Clémentine-G.; Robert, M.-Alma-A.-E.; Cotnoir, M.-Exilda; Peltier, Mary-Victoria; Brouillette, M.-Régina-Yvonne; Aubé, M.-Aline-Apolline; Duclos, M.-Rose-de-Lima-C.; Plamondon, M.-Anna-Bertha; Turcotte, M.-Anne-Bern.-Céliana; Beaulieu, M.-Alida-Amélie; Langevin, M.-Georgine-Cécile; Lussier, Adéline-Flora; Deslauriers, Maria; Piché, M.-Anna-J.-H.; Mailhot, M.-Béatrice; Langevin, M.-Gertrude; St-Jean, M.-Rose; Charon, M.-Fédora; Morin, Amanda-M.; Bousquet, M.-Lumina-Elisa; Clapin, M.-Domithilde-Gabrielle; Lussier, Emma-Atwilda-Eva; Messier, M.-Adrienne; Lapalme, M.-Elodie; Caron, M.-Elodia; Fontaine, M.-Fabiola-Anna; Lemieux, M.-Louisiana; Bruneau, M.-Laura; Marier, M.-Rosia; Gravel, Cordélie-Jeanne-Aurore; Lafontaine, M.-Berthe-Alice; Bousquet, M.-Bernadette; Desmarais, M.-Stella-Albertine Casavant, Ma.-Antoinette-Alma; Jodoin, M.-Blanche; Desrosiers, Marie; Brouillet, M.-Zélia-Alice; Paquin, M.-Alice-Zenobie; Fagnant, Maria-E.; Riendeau, M.-Zéléda; Gobeil, M.-Joséphine-Blanche; Rivard, M.-Claudia-Orise; Marc-Aurèle, M.-Blanche-Alphonsine; Tessier, M.-Yvonne; St-Amand, M.-Anne-Julia-Héloïse; Beauchemin, M.-Hermine-Adriana; Hubert, M.-Louise-Angéline; Gadbois, M.-Euphémie-Alice; Benjamin, M.-Clara; Choquet, M.-P.-Laura.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Gagnon, M.-Annette-Enid.

*Modèle français.—Distinction.*—Gagnon, M.-Anna-Gracieuse; Marquis, M.-Paule-Adèle; Simard, M.-Alice-Eugénie; Côté, M.-Delphine; Saucier, M.-Juliana; Desjardins, M.-Alice; Michaud, C.-Anna-Gabrielle-Régina.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Parent, Rose-de-Lima; Hébert, M.-Thérèse-Valentine; Surette, M.-Alice-Yvonne; Grégoire, M.-Rose-Amanda; Timmons, M.-Alice-Jeanette; Demers, M.-Reine-A.-Thérèse; Choquette, Anne-Albertine-Alida; Marier, M.-Georgina; Robert, M.-Alice-Yvonne.

*Modèle anglais et français.—Distinction.*—Butler, Hildred-Helen.

## RIMOUSKI

*Modèle français.—Distinction.*—Gagnon, M.-Anna-Gracieuse; Marquis, M.-Paule-Adèle; Simard, M.-Alice-Eugénie; Côté, M.-Delphine; Saucier, M.-Juliana; Desjardins, M.-Alice; Michaud, C.-Anna-Gabrielle-Régina.

*Académique français et modèle anglais.—Distinction.*—Perreault, Jos.-Charles.

## STE-MARIE

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Lambert, M.-Ange-Valérie; Brun, M.-Aimée-Alida.

*Modèle français.—Distinction.*—Mercier, Marie-Ange-Albert; Létourneau, M.-A.-Léontine; Jacques, M.-Georgie-Anna; Boutin, M.-Anne; Lebel, M.-Joséphine; Guay, Alphonsine-Anne-M.; Turgeon, M.-Lucie; Fortin, M.-Rose-Alba; Poulin, M.-Félixine-Rosanna; Dupuis, M.-Anne-Jeannette; Chabot, M.-Anne-Mélie alias Annette; Gagnon, M.-Rose-Emma; Bélanger, M.-Mena-Eva.

*Modèle français.—Grande distinction.*—Tanguay, Clara.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Doyon, M.-Corinne-Alfreda; Fournier, M.-Alice-Lydia; Bourdeau, M.-Donalda-Claudia.

*Modèle anglais et français.—Distinction.*—Brennan, Julia.

## SHERBROOKE

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Tessier, M.-Rose-Dorothée; Champoux, Helena-Georgianna.

*Modèle anglais.—Satisfaisant.*—Ling, Margaret-Gertrude.

*Modèle français.—Distinction.*—Beauvais, M.-Alma-Georgiana; Deslongchamps, M.-Angéline; Bougie, M.-Aurélié; Simard, M.-Anne-Alma; Gariépy, M.-Maude-Angéline; Cousineau, M.-Clara; Desmarais, M.-Adèle-Evine; Delude, M.-Clara; Champagne, M.-Poméla; Jodoin, M.-Thérèse; Tremblay, M.-Agnès-Lædia; Nault, M.-Éveline.

*Modèle anglais.—Distinction.*—McLaughlin, Frances-M.-Louisa.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Beaulne, Médérise-Franciella; Fortin, M.-L.-Anna; Fournier, M.-Alice-Alma; L'Heureux, Maria; Peltier, M.-Palmira; Rourget, M.-J.-Alb.-Bernadette; Bolduc, M.-Lse-Léopoldine; Desmarais, M.-Anna-Alexandrine; Asselin, M.-Bernadette.

Rhéault, M.-Juliette-Bertha; Drainville, Alice-Yvonne-Béatrice; Balthazar, Rose-Alma; Couture, M.-Laure.

*Académique français et anglais.—Distinction.*—Tardif, M.-Eva.

## JOLIETTE

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Forest, M.-Helena; Ethier, M.-Elizabeth-Alexina; Dandonneault, M.-Emérentienne.

*Modèle français.—Distinction.*—Riopel, M.-Louisa; Robert, M.-Corona; Poirier, M.-Genevra-Dolorès; Morel, Maria-Bertha; Morin, M.-Philo.-Clara; Beaudry, M.-Rose-Alma; Forest, Ma.-Alma-Ida; Dalpe, M.-Salomé-Félicienne-Cordélia; Morin, Eugénie-Anna; Goulet, M.-Blanche-Cécile; Durocher, M.-Christine-Elizabeth; Marion, M.-Joseph-Rosa; Coudu, M.-Rosilda; Lajoie, M.-Louise-Emma; Roy, M.-Flore-Rosalie; Beaujolin, M.-Rose-Alma; Fréchette, M.-Florida; Archambault, M.-Anne-Béatrice-Judith; Legris, M.-Anne-V.-Amanda; Gervais, M.-Marg.-Florentine; Plante, M.-Blanche-Alice; Comtois, M.-Anne-Irène; Landreville, Marie-Blanche-A.-M.; Laporte, M.-Louise; Bazinet, M.-Antoinette-Lysia; Ducharme, Marie; Ducharme, M.-Laura; Labelle, M.-Irène-Suzanne; Fleury, Gertrude-Lætitia; Aubin, M.-Flore-Auzia; Poitras, M.-Ernestine; Provost, M.-Délia; Desrosiers, M.-Amand.-Florida; Dufort, M.-Stella-R.-Annette; Poitras, M.-Emma; Lachapelle, M.-Stéphanie-A.-F.; Payette, M.-Blanche-Yvonne; Taillon, M.-Anne-Irène; Tellier, M.-Ange-Aug.-Alexina; Beauchamp, M.-Diana-Adrienne; Mandeville, Emélie; Provost, M.-Anne-Florence; Dubeau, M.-Reine-Alix; Piette, M.-Blanche; Chaussé, M.-Rose-Isola; Paradis, M.-Virginie; Michaud, M.-Laure-B.; Roch, M.-A.-Berthe-Marguerite, Dubeau, M.-Eugénie-Victoria; Clermont, M.-M.-A.-Albina.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Smith, Sarah-Ann.

*Modèle français.—Grande distinction.*—Plante, M.-Laure-Aline.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Ducharme, M.-Albina.

*Académique français.—Satisfaisant.*—Trudel, M.-R.-Aurore-Alexine.

*Académique français.—Distinction.*—M. Robillard, Joseph-Raoul; Beauchemin, M.-Cécile-H.; Joly, M.-Albertine; Marion, M.-Juliette; Desrosiers, M.-Lysia alias Irène; Cédillot, M.-Adrienne; Chaput, M.-Yvonne.

## FARNHAM

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Delorme, Corinne-O. ; Robert, M.-Délina-Va-  
lèda-Réséda.

*Modèle français.—Distinction.*—Viau, Maria-Léa ; M. L'Abbé, Joseph-Omer ; M.  
Lebrun, Joseph-Adélarde ; M. Arpin, Joseph-Alexandre ; M. Guay, F.-Frs.-Rosario ;  
Trudeau, M.-Amilie ; Rainville, Alice-Zénaïde-Eugénie ; Monast, M.-Rose-Aïba ; La-  
noue, Maria-Lovina ; Chicoine, Ma.-Antoinette alias Alice ; Poirier, Alberta-Perle ;  
Paradis, Marguerite-Alexandrine ; Trottier, M.-Léonida-Genevra ; Trudeau, M.-A.-  
Berthe-C. ; Denis-Laporte, M.-Georgianna.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant.*—Messier, M.-Rose-Yvonne ; Beauche-  
min, M.-Attala.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Ducharme, M.-Eva ; Lacaille dit  
Codère, M.-B. Yvonne.

## VALLEYFIELD

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Brunet, Rosa ; Parent, M.-Carmel.

*Modèle français.—Distinction.*—Ringuette, M.-Blanche-Lucina ; Leduc, Clothilde-  
Rosa ; Dorais, M.-Jeanne-Adrienne ; Sabourin, M.-Agnès ; McNab, Maria-Rosa ; Le-  
bœuf, M.-Florenca.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Laberge, Martine-Cédonie-Hélenda ;  
M. Fournier, Joseph-Camille.

## VICTORIAVILLE

*Modèle français.—Distinction.*—Belisle, M.-Lédia ; Paré, M.-Laure-Marguerite ;  
Coulombe, M.-Anne-Azilda-Alma ; Desrochers, M.-Cécile-Elizabeth ; Bilodeau, M.-  
Azilda ; Labrie, M.-Virginie ; Hamel, M.-Antoinette.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—Dufault, Catherine-Evé-  
lina.

*Modèle anglais et élémentaire français.—Distinction.*—Broderick, Margaret-  
Frances.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Dupont, M.-Bl.-Elibabeth ; Dupont,  
Dora-Blanche-M. ; Héon, M.-Jeanne-Rita.

## FRASERVILLE

*Modèle français.—Distinction.*—Dubé, M.-Angéline ; Fallu, M.-Emelina ; Bernier,  
M.-Philomène ; Hudon, M.-Elm.-Lionnette ; Sheehy, M.-Elizabeth-Oliva ; Lachance,  
M.-Louise-Ange ; Ouellet, M.-Jeanne ; Lévesque, M.-Anne-Julie ; Raymond, M.-Jo-  
seph-Mathilde- Langlais, M.-Eva-A.-B. ; Michaud, M.-Louisa ; Pettigrew, M.-Alber-  
tine ; Beaulieu, M.-Hélène-Clara ; Francoeur, M.-Josephine-Hervé ; Cloutier, M.-Jean-  
nette ; Ellis, M.-Berthe-Alice ; Laforest, M.-Alice ; Plourde, M.-Elizabeth ; Larochelle,  
M.-Amanda-Alphonsine ; Morneau, M.-L.-Ernestine.

*Modèle anglais et élémentaire français.—Satisfaisant.*—Dubé, M.-Céline-Alice.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—Dumont, M.-Lse-Clémen-  
tine.

*Académique français.—Distinction.*—Dufour, M.-Eugénie-Georgianna.

## CHICOUTIMI

*Modèle français.—Distinction.*—Tremblay, M.-Laure-Hélène ; Duchesne, M.-Eva-  
Clémence.

## BAIE-ST-PAUL

*Modèle français.—Distinction.*—Ouellet, M.-Anna-Lumina ; Simard, M.-Aurore ;  
Fillion, M.-Blanche-Laure-Anna ; Bruyère, M.-Aurore-Alice ; Dufour, M.-Blanche.

## ST-FERDINAND

*Modèle français.—Distinction.*—Mercier, Anne-Marie; Pelletier, M.-Anne-Obéline; Gosselin, M.-Anastasia; Latulippe, M.-Alphonsine-Rachel; Houle, M.-Zélie-Angéline; Carrier, M.-Laura; Brassard, M.-Lse; Savoie, M.-Eugénie-Claire; Grenier, M.-Blandine-Cécile; Tellier, M.-Eléore-Fidélia; Dubuc, M.-Irène alias Régina; Martineau, M.-Délia alias Adélia; Francoeur, M.-Corinne-Malvina; Gagné, M.-A.-Obéline-P.; Ruel, M.-Angéline; Thibault, M.-Rose-Délina.

*Modèle français et anglais.—Grande distinction.*—Morin, Maria-J.-Emma-Eugénie.

## CARLETON

*Modèle français.—Distinction.*—Cyr, M.-Rosalie alias Rose-Aline.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Hall, Agnès-Catherine-Gladys.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—M. Miousse, Jean-Charles.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Lefebvre, M.-Léopoldine-Lucienne;

Landry, M.-Alphonsine; Bujold, M.-Emélie-Irène; Maguire, Isabelle-M.-Agnès.

*Modèle anglais et français.—Distinction.*—Mill, Anne-Dorothée-Joséphine.

## HULL

*Modèle français.—Distinction.*—MacAuliffe, Anna-Victoire; Potvin, M.-Célestine-Cécile; Cousineau, M.-Noélie-Berthe; Séguin, M.-Marguerite-Isaure; Lefebvre, M.-Irène-Laurentia; Godbout, M.-Alice; Ouellette, M.-Rose-Anna.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Rowan, Mary-Marg.-Louisa; Daly, Catherine; Routhier, Mary-Dorinda; McAndrew, Mary-H.-Eva; Chenier, Mary-Catherine; Carroll, Mary-Mildred; Hauston, Anny-Clarice; Baker, Mary-Stella; Broadley, Ellen; Nolan, Morieï-Agnes.

*Modèle français.—Grande distinction.*—Carrière, M.-Jeanne.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Constantineau, Dorina; Paquette, Rose-Albertine; Beaudry, M.-Dorilla-Irène-Florette; Bourgeau, M.-Corinne; Huot, Calixta-Gilberte; Paquette, Laurence-Ernestine; Vaillant, M.-Joséphine; Hébert, Maria; Dupuis, Rose-Anna; Dubé, Malvina; Bessette, M.-Bl.-Jeanne-Catherine; Boulton, Georgiana.

*Modèle anglais et français.—Distinction.*—Griffin, Bridget-Emmely; Stanton, Mary-Catherine; O'Reilly, Margaret-Alice.

*Modèle français et anglais.—Grande distinction.*—Bourque, M.-Jeanne-Yvonne.

*Académique français.—Distinction.*—Livinec, M.-Léontine; Villeneuve, M.-Jeanne-Alice; Dorion, M.-Marg.-Jeanne.

*Académique anglais.—Distinction.*—Vallillee, Mary-Bernadette.

*Académique français et modèle anglais.—Distinction.*—Goyette, Ursule-Lorette; Thivierge, M.-Florida; Gauthier, M.-Bl.-Augustine; Caron, M.-Délia-Diane; Gatien, M.-Ange-Henriette.

*Académique français et anglais.—Distinction.*—Baker, Agnès-Hélène; Filiatrault, M.-Armandine-Béatrix.

## MANIWAKI

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—Nadon, M.-Louise.

## FORT-COULONGE

*Modèle anglais.—Satisfaisant.*—O'Connor, Mary-Ann-Vida.

## MONTEBELLO

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Lavigne, M.-Julie.

*Modèle français.—Distinction.*—Hayes, Laure-Béatrice-Augustine; Lemay, M.-

Alma; Lefebvre, M.-Jeanne; Chabot, M.-Alzire-Louisa; Hétu, M.-Blanche-Alvina alias Delvina; Duchesneau, Julie-Odile-Joséphine; Barolet, M.-Louise-Anna.  
*Modèle français et anglais.—Distinction.—Hébert, M.-Anne-Reine.*

## ROBERVAL

*Modèle français.—Distinction.—Boivin, M.-Florette-Blanche; Bergeron, M.-Anne-Marguerite.*

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.—Potvin, M.-Rachel-Hélène.*

*Modèle français et anglais.—Distinction.—Constantin, M.-Laure-Hélène-Annette.*

## ST-JOVITE

*Modèle français.—Satisfaisant.—Labonté, M.-Jeanne-Béatrice.*

*Modèle français.—Distinction.—Bélec, M.-Rose-Alba.*

## STE-ANNE DES MONTS

*Modèle français.—Distinction.—Roy, M.-Elise-Alberte; LeCelleur, Eva-May; Pelletier, M.-Anne-Annette; Dion, M.-Eugénie; Gagnon, M.-Amanda; Coulombe, M.-Aurélie-Hénédine.*

## VILLE-MARIE

*Modèle français.—Distinction.—Filteau, M.-Bernadette.*

*Académique français.—Distinction.—Guay, M.-M.-Alice.*

## RIVIERE AUX RENARDS

*Modèle anglais et élémentaire français.—Distinction.—Kennedy, Eva-Anne Marion.*

---

## METHODOLOGIE

---

### La rédaction à la petite école

---

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Encore aujourd'hui, nous allons faire faire aux élèves un exercice de rédaction, travaillant avec eux, les aidant à trouver les idées, les leur faisant exprimer de vive voix d'abord, puis par écrit, toujours dans le but de leur faire sentir et toucher du doigt qu'ils sont capables de s'exprimer facilement par l'écriture lorsqu'ils ont quelque chose dans l'idée, quelque chose qu'ils pourraient dire en parlant et qu'il faut leur faire dire en écrivant.

Engagez la conversation avec vos élèves à peu près comme suit :

M.—Voyons, mes enfants, si quelqu'un venait vous demander tout à coup: "Qui êtes-vous?" seriez-vous tous capables de répondre à cette question?

(Plusieurs élèves lèvent la main et manifestent qu'ils sont capables.)

M.—(en désignant un).—Vous?

L'élève désigné.—Je suis un petit garçon (ou une petite fille).

M.—Pensez-vous que cette réponse est suffisante pour vous faire connaître? La personne qui vous interroge voit bien que vous êtes un petit garçon... (en désignant un autre) voyons, vous?

L'élève désigné.—Je suis Joseph Leblanc (ou Joséphine ou autre).

M.—Bien: cette réponse est meilleure. Et si je vous demandais ensuite "où êtes-vous né?" pourriez-vous le dire?

(Quelques élèves lèvent la main; le maître en désigne un).

L'élève désigné.—Je suis né à l'Isle-Verte (ou ailleurs).

M.—Dans quel comté?

L'élève.—Dans le comté de Témiscouata (ou autre).

M.—Pourriez-vous me dire aussi la date de votre naissance?

Un élève désigné.—Le 14 avril 1900 (ou autre; chaque élève a une réponse propre).

M.—Et quel âge avez-vous?

Elève.—J'ai neuf ans et demi (ou autre).

M.—Bien, mes enfants, je viens de vous faire dire, en vous questionnant, votre nom, le lieu et la date de votre naissance. Tout cela sert à vous faire connaître et répond, en partie à la question: "Qui êtes-vous?"

Maintenant, avant d'en dire davantage, que chacun de vous écrive de lui-même tout ce que je vous ai aidés à trouver.

(Les élèves écrivent pour faire connaître leur nom, le lieu et la date de leur naissance, leur âge).

L'élève qui a répondu plus haut écrira ce qui suit:

"Je m'appelle Joseph Leblanc; je suis né à l'Isle-Verte, comté de Témiscouata, le 14 avril 1900; je suis âgé de neuf ans et demi."

Après avoir fait lire à chacun, ou au moins à plusieurs, ce qu'ils ont écrit, on continue la conversation.

M.—Mes enfants, vous voyez que c'est déjà mieux que la première réponse pour vous faire connaître; mais ce n'est pas encore tout: voyons, où demeurez-vous? (la réponse variera évidemment: pour la ville, elle ne sera pas la même que pour la campagne).

Un élève désigné.—Je demeure à l'Isle-Verte.

M.—Dans quelle partie de la paroisse?

L'élève.—Dans le rang du bord de l'eau. (Chaque élève répond différemment.)

M.—A l'est ou à l'ouest?

Elève.—Du côté ouest, près de la rivière Verte.

M.—Très bien: voilà qui ajoute encore pour vous faire connaître. Mais si l'on vous demandait encore: "quelles sont vos occupations de chaque jour?"



Elève désigné.—Le matin, je me lève, je. . .

M.—Non, non; je ne veux pas vous faire dire en détail toutes les actions que vous faites dans la journée; tout le monde sait bien que vous vous levez, que vous déjeûnez, etc. Mais répondez-moi comme un homme à qui on ferait la même question; il dirait: je suis forgeron, ou bien cultivateur, ou bien marchand, etc.

Elève.—Je vais à l'école.

M.—Bien, alors vous êtes?

Elève.—Un écolier (ou une écolière).

M.—Et pourquoi allez-vous à l'école?

Elève.—Pour m'instruire.

M.—Qu'apprenez-vous à l'école?

Elève.—J'apprends à lire, à écrire, à compter.

M.—Est-ce là ce que vous apprenez de plus important? (*Les élèves sont surpris à cette question; alors on les aide*). Voyons, suffit-il de bien lire, de bien compter, pour être un bon garçon ou une bonne fille?

Elève.—Non, M.

Alors vous devez apprendre à l'école autre chose que la lecture, l'écriture, le calcul, l'histoire, la géographie. Voyons, pensez un peu. . . Est-ce que je ne vous parle pas d'autre chose!

Elève.—Oui, M., vous nous parlez de Dieu, de nos parents, de notre pays, des vertus, des défauts. . .

M.—Alors, vous pourriez peut-être penser pourquoi je vous parle de ces choses?

Elève.—C'est pour nous apprendre à servir Dieu, à être de bons enfants, à bien aimer notre patrie.

M.—Eh oui! c'est cela! C'est afin de vous apprendre tout ce qu'il faut pour être un bon chrétien, un bon fils, un bon citoyen.

La discipline de l'école ne vous accoutume-t-elle pas aussi à vous plier au devoir avant tout? Voilà encore une chose très importante dans la vie: savoir faire plier le caprice pour accomplir son devoir. Vous apprenez tout cela à l'école, mes enfants, si vous avez bonne volonté et si vous êtes dociles.

Allons, maintenant, vous allez essayer d'ajouter tout ce que nous venons de trouver, à la suite de ce que vous avez déjà écrit.

(*Les élèves écrivent avec quelques variantes selon les circonstances*).

"Je demeure dans le rang du bord de l'eau, du côté ouest, près de la rivière Verte. Je suis un écolier et je vais à l'école pour m'instruire. A l'école j'apprends à lire, à écrire, à compter; j'apprends encore ce qu'il faut faire pour être un bon fils; j'apprends à aimer mon pays, à accomplir toujours mon devoir; j'apprends à devenir un bon chrétien, un bon fils, un bon citoyen."

On fait alors relire le tout depuis le commencement et l'on fait un retour sur le travail accompli.

M.—Voyez, mes enfants, la différence entre ce que vous venez d'écrire et la première réponse qui avait été faite: "Je suis un petit garçon." Comment avons-nous trouvé tout ce que nous avons là? En pensant, en réfléchissant, en

nous demandant toutes sortes de pourquoi? et de comment? et en y répondant dans notre esprit d'abord, et sur le papier ensuite. Et voilà ce que c'est que rédiger: c'est simplement *parler par écrit* sur un sujet *après avoir réfléchi*. On se perfectionne peu à peu à force d'écrire et l'on devient capable d'exprimer très bien tout ce que l'on veut.

On peut embellir le travail en aidant les élèves à ajouter quelque tour agréable, quelques expressions qui apportent de la variété et font passer par exemple la répétition du mot *j'apprends*. On arrivera alors facilement à ce qui suit:

"*Vous me demandez qui je suis? Je m'appelle Joseph Leblanc; je suis né à l'Isle Verte, comté de Témiscouata, le 14 avril 1900; je me trouve donc âgé de neuf ans et demi. Je demeure dans le rang du bord de l'eau, du côté ouest, près de la rivière Verte. Je suis un écolier et je vais à l'école pour m'instruire. A l'école, j'apprends à lire, à écrire, à compter; j'apprends aussi à connaître Dieu et les devoirs que j'ai à remplir envers lui; j'apprends encore ce qu'il faut faire pour être un bon fils; j'apprends à aimer mon pays, à accomplir toujours mon devoir. En un mot, c'est à l'école que je fais mon apprentissage, pour devenir un bon chrétien, un bon fils, un bon citoyen.*"

On peut être persuadé, malgré le peu d'éclat de travail, que l'on aura obtenu un résultat considérable, si l'on arrive à faire exprimer ces pensées par les élèves, et que la répétition fréquente d'exercices de ce genre, *préparés avec soin*, sur des sujets très simples, ne peut manquer de conduire les élèves à rédiger relativement bien en peu de temps.

H. NANSOT,

*Inspecteur d'écoles.*

### Incorrections de langage

*Ne dites pas:*

1. CROW BAR, barre de fer qui sert de levier. Ce mot se traduit par *pince*.
2. GRAPE FRUIT, fruit du genre citronnier. Son nom français est plus joli, c'est le *pamplemousse*.
3. DREDGE. Ce mot se traduit par *bateau dragueur* ou simplement *dragueur*.
4. PLUME-FONTAINE. En France on a généralement adopté l'expression *plume réservoir* qui rend mieux l'idée, du reste.
5. ENGIN pour *locomotive*.
6. GROCIER pour *épiciier*, ni GROCIERIE pour *épicerie*.
7. SAFE pour *coffre-fort*.

8. MOULIN À COUDRE pour *machine à coudre*.

Un *moulin* est un appareil à l'aide duquel on peut moudre quelque chose, comme du grain, du sel, etc. : avec la machine à coudre, on ne moude rien du tout.

Ne dites pas non plus un *moulin à scie* pour désigner une *scierie mécanique*.

Un *moulin à farine* est un appareil où l'on moude du blé pour produire de la farine; un *moulin à scie* devrait moudre quelque chose et produire des scies..

9. Ne dites pas: ce billard est *en parfait ordre*;—dites: ce billard est *en très bon état*.

La première forme manque de grâce; il faudrait dire: *en ordre parfait*. L'autre expression est plus usitée.

10. Au lieu de dire: monsieur G. entreprend tous genres d'ouvrages dans *sa ligne*;—dites: dans *sa spécialité*.

On dit: une *ligne* de conduite, une *spécialité* de commerce ou d'ouvrage.

11. Ne dites pas: dans une annonce, que vous avez *une infinité d'articles*;—dites que vous en avez un grand nombre, un très grand nombre, une multitude. Vous avez beaucoup d'articles; mais pour que vous en ayez une infinité, il vous en manque littéralement une infinité.

12. Ne dites pas: nous avons des articles propres à *rencontrer* les goûts des pratiques;— dites: nous avons des articles propres à *satisfaire* les goûts des pratiques.

Les articles et les goûts ne marchent pas; ils ne peuvent donc se rencontrer.

13. Ne dites pas: 50 piastres de récompense est offert...— dites: 50 piastres de récompense sont offertes;— ou bien: il est offert une récompense de 50 piastres.

## ARITHMETIC (1)

Dr.		E. W. MARTIN				Cr.			
1909				1909					
Jan.	2	To Mdse . . . .	183	60	Jan.	11	By cash . . . .	493	60
Feb.	2	" "	241	25	"	22	" "	129	20
March	18	" "	361	80	March	24	" Sundries.	75	85
April	2	" "	492	40	April	7	" "	44	80

If the above account were settled April 7 1909, by draft on time, how many days' credit should be given?

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

*Solution:* Let us take the latest date April 7 as the focal date.

Dr.				OPERATION				Cr.
Due	Days	Items	Products	Due	Days	Items	Products	
1909				1909				
Jan. 2	95	183 60	17442	Jan. 11	86	493 60	42449 60	
Feb. 2	64	241 25	15440	" 22	75	129 20	9690	
March 18	20	361 80	7236	March 24	14	75 85	1061 90	
April 2	5	492 40	2462	April 7		44 80		
		1279 05	42580			743 45	53201 50	
		743 45					42580	
Balance of %		535 60		Bal. of products			10621 50	

$$10621.50 \div 535.60 = 19.8 = 20 \text{ days. } \textit{Ans.}$$

**ANALYSIS.**—We take the latest maturity, April 7 for the focal date, and consequently the products represent the interest due upon the several items, at that date. We find the balance of the products upon the Cr. side. The debtor therefore owes, on April 7, \$535.60, but is entitled to such a term of interest on the same as will be equivalent to the interest on \$1 for 10621.50 days, which by division is found to be 20 days. The term of credit is therefore 20 days. Hence the balance is due April 7 + 20 days = April 27. Thus we see that when the balances are on opposite sides, the interval of time is counted away from the other dates.

2. I owe \$2000 due April 27. If I pay \$1120 April 3, and \$648 April 23, when in equity should I pay the balance?

*Solution:* Let us take the latest date April 27, as the focal date.

Dr.				OPERATION				Cr.
Due	Days	Items	Products	Due	Days	Items	Products	
1909				1909				
April 27		2000		April 3	24	1120	26880	
				" 23	4	648	2592	
		2000				1768	29472	
		1768						
Bal. of %		232		Bal. of products			29472	

$$\$29472 \div 232 = 127 + = 127 \text{ days.}$$

April 27 + 127 days = September 1. *Ans.*

J. AHERN.

## LEÇON DE CHOSES

## Le brouillard

*Matériel.*—Une marmite ou un vase quelconque plein d'eau en ébullition sur le feu. Faire cette leçon un jour où l'on pourra constater la présence du brouillard au dehors, au-dessus d'un cours d'eau ou sur le flanc des montagnes.

*M.* Il fait bien froid aujourd'hui, mes enfants; le temps est sombre; le soleil ne se montre pas; tout est gris au dehors. Regardez par les fenêtres de la salle. Qu'apercevez-vous là-bas dans les montagnes et sur la rivière?—*E.* Madame, c'est une épaisse fumée grise qui cache tout.—*M.* Ce que vous appelez une fumée, se nomme véritablement le *brouillard*. Je vais vous expliquer comment il se forme. Voyez-vous la marmite qui est sur le poêle? Ne l'entendez-vous pas bouillir? Je soulève le couvercle. Que voyez-vous?—*E.* De la fumée qui s'échappe et qui monte vers le plafond.—*M.* Cette fumée, c'est de l'eau réduite en vapeur par la chaleur du feu. Si l'air de la classe était très froid, vous la verriez planer quelque temps, puis tomber en petite pluie fine. Eh bien! ce qui se produit en ce moment au-dessus de notre marmite, arrive aussi dans la campagne. L'eau de la rivière est sans cesse chauffée par le soleil, et sa vapeur monte, invisible, et se répand dans l'air, autour de nous. Si la température se refroidit, comme aujourd'hui, par exemple, cette vapeur va se *condenser* et former ces masses grises que vous apercevez sur la rivière et au flanc des montagnes. Avez-vous quelquefois traversé le brouillard?—*E.* Oui, madame; on est tout mouillé, là-dedans, et pourtant il ne pleut pas.—*M.* Cela vous prouve que le brouillard n'est autre chose que de la vapeur d'eau. Regardez en haut. Voyez, le ciel est gris, comme le dessus de la rivière. Qu'est-ce qui leur donne cet aspect sombre et triste?—*E.* C'est encore le brouillard.—*M.* Oui, ou plutôt la vapeur d'eau qui s'est amassée à de grandes hauteurs et a formé des nuages. C'est de là que nous vient la *pluie*, quand un courant d'air froid, le *vent*, si vous aimez mieux, traverse ces régions. Aimez-vous le brouillard?—*E.* Non, madame: Quand il y en a, il fait froid et la campagne est triste.—*M.* Et surtout, le brouillard est malsain; car il répand beaucoup d'humidité dans l'air; ce qui provoque des rhumes et l'influenza. Ne vous attardez donc pas en route les jours comme aujourd'hui. Rentrez bien vite chez vous, après la classe, et restez bien sagement auprès du feu.

*EXERCICES.*—I. *Copie.*—Le brouillard est de la vapeur d'eau répandue dans l'air et condensée par le froid. Il est malsain et provoque le rhume et l'influenza.

II. *Dessin.*—La marmite qui bout.



## JEANNE MANCE (1)

(1606-1673)

Jeanne Mance naquit vers l'an 1606, à Nogent-le-Roi, à quatre lieues de Langres, d'une famille honorable, qui a fourni des magistrats et des militaires remarquables. L'un de ses frères, Pierre Mance, fut archidiacre de Troyes, et se rendit célèbre par sa vaste érudition. Jeanne annonça, dès sa plus tendre enfance, ce qu'elle serait plus tard, c'est-à-dire qu'elle donna même alors tant de preuves de sa vertu, que l'on put déjà présager qu'elle consacrerait à Dieu sa vie tout entière. Guidée sans doute par l'inspiration du Saint-Esprit, elle résolut alors qu'elle était à peine âgée de six ans, de faire le vœu de chasteté perpétuelle. « C'est elle-même, dit la Sœur Morin, qui m'a rapporté bien des fois cette particularité de son enfance. »

Ayant perdu ses parents, Jeanne se trouva maîtresse d'elle-même. Dès lors son dévouement à la cause du bien ne connut plus de bornes. Cependant elle ne se sentait pas d'attrait spécial pour le cloître. La Providence, qui règle la destinée des hommes, permit qu'un jour elle eut un entretien avec un chanoine de Langres, qui lui parla des œuvres que désiraient accomplir dans la Nouvelle-France deux dames de qualité, la duchesse d'Aiguillon et Madame de la Peltrie, l'une, fondatrice de l'Hôtel-Dieu, et l'autre, des Ursulines de Québec. Ce fut pour la pieuse fille comme un trait de lumière, et sa vocation sembla décidée. Elle se sentit attirée vers cette colonie lointaine, comme tant d'autres femmes vertueuses qui, un peu plus tard, quittèrent leur pays natal pour courir au Canada y travailler à la conversion des sauvages et à l'éducation des jeunes filles. Après quelques hésitations bien légitimes au sujet de cette vocation si soudaine, Jeanne Mance alla consulter son directeur de conscience, qui, l'ayant entendue, ne put que lui dire : « Allez, Mademoiselle, allez au Canada : je vous en donne la permission. » Pour cette jeune fille si humble et si obéissante, ce fut un ordre. Dès lors elle multiplia ses démarches afin de parvenir à son but. Elle eut des entretiens avec la princesse de Condé, avec la reine Anne d'Autriche, et enfin avec le Père Rapin, provincial des Récollets. Tous s'accordèrent à encourager un dessein aussi visiblement inspiré par le Saint-Esprit. En fin de compte, elle rencontra Madame de Bullion, dont le mari, surintendant des finances, venait de mourir à Paris, laissant de grands biens à sa veuve. C'était en 1640.

Le printemps suivant, Jeanne Mance, s'étant concertée avec Madame de Bullion, la « protectrice inconnue », au sujet de la fondation d'un hôpital à Montréal, et munie de quelques ressources pécuniaires, se rendit à La Rochelle et s'embarqua pour Québec sur un des trois navires qui emportaient en Canada la recrue de Montréal. Elle passa l'hiver à Sillery, en compagnie de Madame de la Peltrie, de MM. de Puizeau et de Maisonneuve. « Quoiqu'elle ne fut âgée que de trente-six ans, écrit Faillon, sa vertu lui donnait une telle autorité sur ces pieux colons, que tous la respectaient et l'honoraient comme si elle eût été leur mère, et avaient pour ses moindres volontés une soumission d'enfant. »

Comme, au début de Montréal, il n'y avait que peu de malades à soigner, Mlle

(1) Reproduit, avec la gracieuse permission de l'auteur, du beau livre : *Serviteurs et Servantes de Dieu en Canada*.

Mance aurait aimé mieux employer les fonds donnés par Madame de Bullion à l'œuvre des missions sauvages. Mais la grande bienfaitrice ne voulut pas démordre de son idée et persista dans ses intentions. Mlle Mance se mit donc résolument à l'ouvrage, et dès l'été de 1644, les travaux de l'hôpital dédié à saint Joseph étaient à peu près terminés. Elle y entra le 8 octobre. Le bâtiment, de soixante pieds de long, comprenait une cuisine, une chambre pour Mlle Mance, une autre pour les servantes, deux pièces pour les malades, enfin un petit oratoire de pierre, de neuf à dix pieds carrés, orné assez proprement et bien voûté, afin que le Saint Sacrement y fût à l'abri des pluies.

En 1649, Mlle Mance dut aller en France dans l'intérêt de son hôpital menacé sous bien des rapports. Elle visita M. Olier, fondateur de la société de Saint-Sulpice. Celui-ci, qui savait lire au fond des cœurs, reconnut vite qu'il avait devant lui une personne au cœur d'or. « J'ai vu parfois, disait-il, les opérations de Dieu dans les âmes des personnes de Montréal, entr'autres de Mlle Mance, que je voyais pleine de la lumière, dont elle était environnée comme un soleil. » Elle eut plusieurs entretiens avec des personnes qui s'intéressaient le plus à la ville naissante et à son hôpital. Toutes lui promirent leur protection. De sorte qu'elle revint à son poste, de plus en plus raffermie dans son dessein de charité. N'eussent été les Iroquois qui harassaient sans cesse les colons par leurs attaques nocturnes, Jeanne Mance eût vécu dans une paix parfaite. Mais chaque nuit il en tombait quelqu'un sous les coups de ces barbares, et il devenait de plus en plus évident que si la France n'envoyait quelques secours, Montréal serait un jour détruit. Dans cette conjoncture pénible, Mlle Mance s'offrit à aider M. de Maisonneuve en lui donnant les 22,000 livres que Madame de Bullion avait placées à son crédit aux fins de l'hôpital, à condition que le gouvernement lui donnerait cent arpents de terre défrichée du domaine des seigneurs. Ce don, ratifié par Madame de Bullion, permit à M. de Maisonneuve de lever cent hommes de troupe, qui sauvèrent, non seulement Montréal, mais la colonie tout entière. (*A suivre.*)

N.-E. DIONNE.

---

## GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

---

### Canada (1908)

M. Henri Dupont, dans son *Bilan géographique* de l'année 1908, publié dans l'*École française*, consacre au Canada un chapitre intéressant. Nous le reproduisons ici en entier, afin que le personnel enseignant en fasse leur profit pour l'enseignement de la géographie :

*Industrie minérale au Canada.*—Les richesses minières du Canada sont considérables, mais l'exploitation n'est pas encore très avancée. La production de 1905 est évaluée à 360 millions de francs. Le tableau suivant renferme les principaux articles :

MATIÈRES	VALEUR en millions de francs	QUANTITÉS
Charbon	90,6	7,801,000 tonnes
Or fin	75,6	21,982 kil.
Nickel	38,8	8,500 tonnes.
Cuivre	38,3	21,700 tonnes
Briques	20,2	—
Argent fin	18,6	186,422 kil.
Plomb	13,4	25,700 tonnes.
Ciment	9,8	—
Amiante	7,2	—
Fer et minerai	6,2	—
Pétrole	4,1	295.753 tonnes minerai 634,095 barils

*Le Canada économique; état actuel.*—Le Canada commence à se peupler dans des proportions vraiment américaines. Ainsi 350,000 immigrants s'y sont établis l'an dernier. Les dépôts de Banque qui étaient de 600 millions de francs en 1880, montaient à 4 milliards en novembre 1907, époque à laquelle les banques canadiennes avaient exporté, d'autre part, 400 millions de francs en numéraire pour secourir la place de New-York, bouleversée comme on sait. Pour une population de 7,500,000 individus, cela donne plus de 500 francs par tête. Dans la même période, le commerce extérieur canadien passe de 850 millions de francs à 3 milliards 400 millions en chiffres ronds.

En six ans (1900 à 1907), l'agriculture canadienne triplait ses domaines et ses produits, qui atteignent 3 millions d'hectares et 72 millions d'hectolitres, pour les grains seuls. Les chemins de fer accusent 35,000 kilomètres exploités, et 12,000 en construction, 28 millions de voyageurs transportés, avec 58 millions de tonnes de marchandises, et 625 millions de recettes brutes.

Les Etablissements industriels proprement dits croissaient du même pas. 50,000 en nombre avec 825 millions de capital et 225,000 ouvriers, fin 1891, ils étaient 76,000 avec 18,000 millions de francs et 370,000 ouvriers, dix ans plus tard.

Parmi les industries agricoles, mentionnons d'abord, la sucrerie de betterave, cantonnée dans 2 coins d'Ontario et d'Alberta. Perdue pour Québec, par suite de malchances inouïes, mais non point invincibles, elle n'en a pas moins réduit les importations exotiques de 75 à 40 millions, malgré le foisonnement de la population.

En revanche, la distillerie prend au Canada des allures imposantes. Les « rye whiskies » de Walkerville et de Toronto se signalent à l'univers, autant par leurs mérites que par leur abondance, et par l'opulence des magnats qui en monopolisent la fabrication. L'érable fournit aux deux mondes un sucre et un sirop fort appréciés même de palais royaux et impériaux. La fécula, l'amidon, la chicorée se traitent en faible quantité, en médiocre qualité.

Quant aux instruments aratoires, chacun sait la vogue dont jouissent les Canadiens, d'un bout à l'autre de l'Europe. Ils y tiennent la corde, incontestablement, de pair avec ceux des États-Unis.

De même, les bois sont utilisés sous toutes leurs formes. La pâte à papier, née d'hier, est aujourd'hui convoitée par les manufacturiers Yankees, elle sera peut-être leur proie si les Canadiens n'ont pas l'intelligence et le courage de s'en assurer leur part, leur juste part. Et les mines: or, argent, cuivre, plomb, étain, fer, amiante,



nickel, mica, charbon, phosphates, terre à radium, sont prêtes à tinter sous le pic du prospecteur, sous la sonde des ingénieurs.

De ces trésors, deux sources sont à peine connues : le Yukon et Cobalt. D'autres demeurent inattaquées, insoupçonnées. On est étonné de découvrir des raffineries de métaux comme celle de Shawenegan, par exemple, dans un désert, aux portes de Montréal, où se traitent des minerais d'aluminium, expédiés de tous les points du globe. Europe comprise, grâce à l'économie que leur procure l'énergie électrique fournie par une chute d'eau formidable.

Avec les usines de Sydney (Cap Breton) et du Sault-Sainte-Marie, la métallurgie canadienne, dont Colbert se préoccupait déjà, franchit les confins de la puissance. Leurs 250 millions de capital respectif les met à la tête de leur groupe, « urbi et orbi. » Gueuse, rails, machines, procédés, elles commencent à les exporter dans les vieux pays, à qui mieux mieux.

La fabrication du matériel roulant pour chemin de fer ne suffit pas aux besoins de la demande, bien que de tous côtés, surgissent d'immenses ateliers, dont trois ou quatre, dans la banlieue de Montréal, ont cinq ans de travail assuré pour un capital de cinq millions de dollars chacun.

Et partout, la force mécanique remplace l'homme ou l'animal!... canaux, ports, moulins, élévateurs à grain ou à charbon, transbordeurs et grues n'usent plus qu'eau, vapeur, électricité. Cette dernière y domine, et réalise les prodiges les plus invraisemblables au service de l'homme.

Les constructions métalliques, mécaniques et navales progressent. Epure, calcul, exécution, montage, ajustage souffrent par trop de la hâte avec laquelle on procède à toutes choses, dans le feu de la lutte engagée sur tous les points à la fois. Vitesse et bon marché priment les considérations scientifiques, économiques et philosophiques les plus respectables. Alors même qu'ils aboutissent à une catastrophe, comme celle du pont de Québec, ils ont raison puisqu'en somme il faut produire avant de bâtir. Et Brillat-Savarin ne nous a pas enseigné l'art de faire une omelette sans casser les œufs.

Ces remarques ne s'appliquent pas moins aux textiles qu'à d'autres produits, en dépit de la perfection déployée dans certaines filatures de coton. Pour la laine même, elles sont une condamnation. Car à ce prix, et bridé par la préférence anglaise, le commerce de la laine succombe lamentablement. Du jour où le gouvernement canadien trouvera moyen de le protéger, il repartira sans coup férir, et les Roubaisiens, aux premières loges dans leurs usines de Philadelphie et de Woonsocket, se donneront bien de garde d'échapper l'occasion qu'ils guettent sagement. S'il voulait, Troyes aurait beau jeu d'entrer en lice, d'ores et déjà : simple question de modèles et de mesures exigées par le consommateur, assez grand garçon pour savoir ce qu'il veut, et jaloux de cette prérogative.

Les soies, les rubans, les dentelles, qui font florès aux Etats-Unis, ne sont que très sommairement représentés dans l'industrie canadienne. Lyon et Saint-Etienne, notamment, auraient le plus grand intérêt à soigner ce marché, que l'Allemagne, la Belgique et la Suisse inondent de leurs produits — au rabais. — Les modes y trouveraient aussi un meilleur débouché moyennant quelques mesures de propagande effectives, ainsi que les menus objets d'art, les jouets, les articles de Paris. Et la librairie gagnerait à surveiller de plus près l'application de la Convention de Berne, si tardivement reconnue au Canada.

Mais revenons à nos tissus, que d'importantes maisons de taille et de couture utilisent conformément aux lois de la grande production, rapide, économique et démocratique. Puis, en passant aux cuirs, opérons une balance du commerce extérieur. Car peaux vertes, cuirs tannés ou manufacturés, et subsidiairement laine en suint nous vendraient volontiers du Canada. La chaussure s'y confectionne dans les meilleures conditions de forme, de prix et de qualité. Nous en dirons autant des caoutchoucs, transformés en imperméables de toutes sortes, en bottes, galoches ou claques, courroies, tuyaux et autres.

À part la céramique, la faïencerie et la coutellerie, maigrement pourvues, le Dominion en définitive, possède à peu près la série industrielle. Ses raffineries prospèrent, à l'instar de toutes les raffineries qui se respectent : la verrerie prend son essor. La corderie, la tréfilerie, la droguerie, la parfumerie, la sellerie, la ganterie, la maroquinerie ne languissent pas davantage, non plus que la pelleterie, la mégisserie, la ferromnerie, la minoterie, la biscuiterie, les pâtes alimentaires, les conserves animales et végétales, les constructions navales, les câbles, les machines-outils, les machines à coudre, à écrire, à compter, et les automobiles.

Le commerce total canadien pour 1907 se chiffre par 3,400 millions de francs. L'Angleterre y entre pour 550 millions avec ses colonies, les États-Unis pour 1,200 millions, la France pour 50 millions et l'Allemagne pour 45 millions, etc.

Chez les Canadiens, peu à peu, le goût s'affine, des cercles littéraires et artistiques se créent à côté des clubs athlétiques, invitant en quelque sorte le Français du vieux pays à soutenir l'effort des Français d'Amérique qui, non contents de garder intactes les reliques du passé, font rayonner le génie de notre race sur les points les plus opposés du Dominion-Canada.

HENRI DUPONT.

---

### Leçon de style

---

*Fable mise en prose*

(2<sup>e</sup> année du cours intermédiaire, 1<sup>ère</sup> année du cours supérieur)

---

### Le Coq et le Renard

*Fable à traduire en prose*

Sur la branche d'un arbre était en sentinelle  
Un vieux coq adroit et matois.

—Frère, dit un renard, adoucissant sa voix,

Nous ne sommes plus en querelle ;

Paix générale cette fois.

Je viens te l'annoncer : descends, que je t'embrasse :

Ne me retarde point, de grâce ;

Je dois faire aujourd'hui vingt postes sans manquer.

Les tiens et toi pouvez *vaquer*,  
 Sans nulle crainte à vos affaires :  
 Nous vous y servirons en frères.  
*Faites-en les feux* dès ce soir,  
 Et cependant viens recevoir  
 Le baiser d'*amour fraternelle*.  
 —Ami, reprit le coq, je ne pouvais jamais  
 Apprendre une plus douce et meilleure nouvelle  
 Que celle

De cette paix :  
 Et ce m'est une double joie  
 De la tenir de toi. Je vois deux lévriers  
 Qui, je m'assure, sont courriers  
 Que pour ce sujet on envoie.  
 Ils vont vite, et seront dans un moment à nous.  
 Je descends, nous pourrons nous entre-baiser tous.  
 —Adieu, dit le renard, ma traite est longue à faire.  
 Nous nous réjouirons du succès de l'affaire  
 Une autre fois. Le galant aussitôt  
 Tire ses grègues, gagne en haut  
 Mal content de son stratagème.  
 Et notre vieux coq en soi-même  
 Se mit à rire de sa peur :  
 Car c'est double plaisir de tromper un trompeur.

LA FONTAINE.

EXERCICE ORAL.—Pourquoi le vieux coq s'était-il posé sur la branche d'un arbre?—Que faisait-il?—Le renard, pour lui parler, garda-t-il sa voix ordinaire? (*Il l'adoucit*).—Que lui annonçait-il? Et quel était son but en lui disant qu'il n'y avait plus de querelle entre les coqs et les renards? Les renards sont-ils les amis des poules—Quand le renard demandait au coq de descendre pour lui donner *le baiser d'amour fraternelle*, voulait-il véritablement l'embrasser?—Que voulait-il faire?—Le vieux coq se laissa-t-il prendre à cette ruse? Quelle ruse imagina-t-il pour éloigner le renard?—Le renard aime-t-il les chiens?—Quand le renard sut que deux lévriers accouraient, les attendit-il?—Pourquoi ne les attendit-il pas?—Que dit-il pour s'excuser de ne pas les attendre?—Que fit le coq en voyant le renard s'enfuir?

LA MÊME FABLE EN PROSE.—Un vieux coq rusé se tenait en sentinelle sur la branche d'un arbre. Il fut abordé par un renard, qui lui dit en adoucissant sa voix : « Frère, je viens t'annoncer que la paix générale est proclamée. Nous ne sommes plus ennemis. Désormais, toi et les tiens, vous pourrez aller à vos affaires, vous promener dans les champs, dans les bois, sans crainte d'être croqués. Descends donc bien vite, je t'en prie afin que je t'embrasse. »

—« Ami, lui répondit le coq, cette nouvelle me cause un plaisir extrême, et elle m'est d'autant plus agréable que c'est toi qui me l'apportes. J'aperçois deux lévriers qui, j'en suis sûr, nous viennent annoncer cette bonne nouvelle. Ils vont vite et dans peu de temps ils seront ici. Je descends donc et bientôt nous pourrons tous nous embrasser. »

—« Adieu, dit le renard, en entendant ces mots, le temps presse, il faut que je parte, car il me reste une longue route à faire. Une autre fois, nous nous embrasserons. » Il dit, et s'enfuit à toutes jambes, mécontent de n'avoir pas réussi dans ses desseins, pendant que le vieux coq riait de tout son cœur de la peur qu'il lui avait causée.

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

### Instruction religieuse

#### DU SACREMENT DE L'ORDRE

Tous les autres sacrements dépendent de l'Ordre; sans lui, les uns ne sauraient exister, les autres manqueraient des cérémonies ou rites solennels. Il importe donc d'exposer avec soin la doctrine de l'Eglise sur ce sacrement. Ainsi, ceux qui l'ont reçu ou se destinent à le recevoir tâcheront de se rendre plus dignes d'une si grande grâce; les fidèles comprendront combien ils doivent honorer les ministres de l'Eglise et de quelle façon ils doivent élever ceux de leurs enfants à qui Dieu a fait la grâce de cette vocation.

Le sacerdoce, qui est le degré le plus élevé de ce sacrement, est une dignité suréminente, car les évêques et les prêtres qui en sont revêtus, sont les ambassadeurs de Dieu, ses représentants sur la terre, et remplissent une fonction qui les fait appeler non seulement des anges, mais des dieux.

Les prêtres de la nouvelle loi l'emportent sur ceux de l'ancienne par le pouvoir qu'ils ont de consacrer le corps du Seigneur et de remettre les péchés.

Un si grand ministère doit être imposé à ceux-là seulement qui peuvent le porter par leur sainteté, leur science, leur foi, leur prudence, et nul ne doit s'y ingérer sans être appelé de Dieu, ou, en d'autres termes, sans avoir une véritable vocation.

On ne doit pas non plus y aspirer pour des motifs indignes d'une fin si haute, comme serait le désir de se faire une position; car, s'il est juste, selon l'expression de saint Paul « que le ministre de l'autel vive de l'autel » (I Cor., ix, 13) ce n'en est pas moins un sacrilège de ne voir dans le service de l'autel qu'une occasion de lucre, comme dans un métier quelconque. Il n'est pas moins abominable d'être guidé vers cette sainte carrière par le désir des honneurs, l'ambition, la cupidité ou la possession de quelcun bénéfice important: ce sont de tels hommes que Notre-Seigneur appelle des mercenaires (Joan., x, 12), et ils ne retirent du sacerdoce que le fruit qui en revint à Judas, la damnation éternelle.

Ceux-là seuls entrent par la porte du bercail qui, vraiment appelés de Dieu, reçoivent les charges ecclésiastiques pour les exercer en vue de Dieu et du salut des âmes, et, par ce moyen, veulent tendre à la sainteté.

Les ministres de l'Eglise ont reçu un double pouvoir: le pouvoir d'ordre et le pouvoir de juridiction. Le pouvoir d'ordre se rapporte au vrai corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Le pouvoir de juridiction a pour objet le corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire qu'il se rapporte au gouvernement du peuple chrétien.

Le pouvoir d'ordre ne comprend pas seulement la consécration de l'Eucharistie, mais tout ce qui s'y rattache et tout ce qui est nécessaire pour disposer les hommes à la recevoir.

Ce pouvoir a été donné aux prêtres, lorsque Notre-Seigneur leur a dit en la personne des apôtres: « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Recevez le Saint-Esprit: les péchés seront remis à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à qui vous les retiendrez. » (Joan., xx, 21.) « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » Matth., xviii, 18. »

Ce pouvoir l'emporte de beaucoup sur celui que possédaient sous la loi naturelle ceux qui présidaient aux sacrifices: il l'emporte également sur celui dont les prêtres de la loi mosaïque étaient investis. Aussi, comme marque de cette dignité suréminente, les prêtres de la nouvelle loi reçoivent-ils une consécration spéciale. Cette consécration a reçu le nom de « sacrement de l'Ordre » ou « ordination, » parce que les

pouvoirs conférés aux ministres des saints autels sont comme échelonnés et distribués dans un ordre déterminé et constituent une gradation très harmonieuse.

L'Ordre est bien un sacrement, puisque le signe extérieur de l'ordination ou de la consécration confère avec la grâce un pouvoir surnaturel.

Ce pouvoir est conféré au moment où l'évêque présente à l'ordinand les objets propres à l'ordre qu'il reçoit; par exemple, pour la prêtrise, le calice avec le vin, et la patène avec le pain, en disant: « Recevez le pouvoir d'offrir le Saint Sacrifice, ... » etc.

*Abrégé du catéchisme du saint concile de Trente (1).*

(1) Bonne presse.

## LANGUE FRANÇAISE

### COURS ELEMENTAIRE

#### Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

##### DICTEES

##### I

##### JE VEUX TRAVAILLER

Tout le monde, chez nous, est travailleur.

Papa reste aux *champs* toute la journée, en été, et en hiver il travaille à la grange ou va au bois. Maman fait le *ménage* et la *cuisine*, puis elle se met à coudre. Mon frère Joseph va à l'école où il apprend bien.

##### EXERCICES ORAUX

Epeler: *travailler, monde, champ, ménage, cuisine, Joseph, beaucoup*.—Dites quels sont les principales occupations des champs, pendant l'été.—Pour coudre, de quoi a-t-on besoin? Comment appelle-t-on la personne qui *coud* par métier? Et celle qui *repasse*? qui *lave*?

##### EXERCICES ÉCRITS

Marquer des chiffres 1, 2 ou 3, les *c* muets, *c* fermés, *c* ouverts de la dictée.— Chercher et écrire un mot renfermant chacune des voyelles longues *â, ê, î, ô, û*.

##### II

##### LE PÈRE

Comme l'oiseau nourrit *ses petits*, le père *nourrit* ses enfants. En été, il pourrait se reposer à l'*ombre* dans son jardin, ou bien travailler doucement et *sans peine*; ou en hiver rester à la maison fumant sa pipe devant le poêle. Mais il travaille pour vous. Il faut qu'il vous nourrisse comme l'oiseau nourrit *sa couvée*; et quand il *revient* des champs ou de l'atelier, et que vous avez faim, il faut qu'il vous donne du *pain*. Et comme vous n'êtes pas *vêtus* ainsi que les oiseaux, il faut qu'il vous donne des *vêtements* et un *abri*.

Enfants, c'est pour vous que coulent *les sueurs* de votre père. Durant sa vie, aimez-le donc bien, et après sa mort n'oubliez-le pas dans vos prières.

## QUESTIONS ET EXPLICATIONS

*Ses petits*: Le mot *petit* est un adjectif puisqu'il exprime une qualité, cependant, ici il est employé comme substantif,—donner des exemples d'adjectifs ainsi employés substantivement (*un pauvre, un bon, un juste, etc.*)—*Nourrit*: faire remarquer que ce verbe prend toujours deux *r*, *mourir* un seul, sauf au futur et au conditionnel.—*A l'ombre*: au frais, dans un endroit où enfin, lui qui a été si longtemps exposé aux ardeurs du soleil, pourrait se délasser de ses rudes travaux.—Quand le son *om* s'écrit-il ainsi?—*Sans peine*: sans se fatiguer trop,—il ne faut pas mettre le mot *peines* au pluriel, il aurait un sens quelque peu différent.—Expliquer avoir *de la peine, des peines*.—*Il revient*: faire remarquer l'orthographe du son *en* dans ce mot,—citer des mots où *en* se prononce *an*, n'a que la valeur d'un *c* muet.—*Un abri*: on dit quelquefois dans ce sens, *un toit*, le toit étant la partie essentielle d'un abri.

## EXERCICES ÉCRITS

Quelles sont les différentes orthographes des sons *an, in*—donner un exemple de chacune.—Citer plusieurs substantifs désignant des *abris, des habitations*; les ranger dans l'ordre de leur importance, de leur grandeur: *hutte, cabane, chaumière, etc.*—Devant *p* et *b* on met toujours un *m*—chercher des mots où les sons *en, in, on* s'écrivent *en, in, om*.—Relever les noms contenus dans la dictée, placer après chacun un verbe dont ils peuvent être le sujet.

## III

## NE MALTRAITEZ PAS LES ANIMAUX

On dit que votre âge *est sans pitié, mes enfants*. Vous êtes surtout sans pitié parce que vous êtes *ignorants*. Si vous vous *rendiez compte* du mal que vous faites, vous ne voudriez pas le faire. Pensez un instant que l'animal est *sensible*, qu'il souffre comme vous, qu'il aime comme vous, et vous ne *songerez* plus à arracher les *ailes* du petit oiseau, à *détruire* les œufs dans les *nids*, à priver les mères des enfants qu'elles *élèvent*. Vous ferez un *retour* sur vous-mêmes, et vous vous *rappellerez* que, vous aussi, vous avez peur de la souffrance, de la *solitude*, de l'*abandon*.

A. MÉZIÈRES.

## EXERCICES ÉCRITS

Relever les verbes contenus dans la dictée.—indiquer à la suite de chacun, le *sujet, le complément* direct s'il en a un.—Citer dix substantifs, ou adjectifs en *eur* (*travailleur, ignorant*), et donner le verbe correspondant à chacun d'eux.—Expliquer les mots *élévation, élevage, sensibilité, sentiment, solitude*.—Relever la dictée en la mettant à la première personne du pluriel.—*On dit que notre âge* etc. (Le maître devra relire plusieurs fois la dictée ainsi transformée et faire remarquer que les verbes et leurs sujets seuls varient.)

## Rédaction

## LA CIGALE ET LA FOURMI

(Lire d'abord la fable à haute voix, puis questionner les élèves sur le sens du morceau)

SOMMAIRE.—1. La cigale en été...—2. L'hiver venu.—3. Chez la fourmi.—4. Réponse de celle-ci.—5. Travaillons.

## DÉVELOPPEMENT

1. La cigale, s'étant amusée à chanter pendant toute la belle saison, n'avait amassé aucune provision.
2. Aussi, l'hiver venu, elle n'avait pas le moindre grain à manger.
3. Elle alla chez la fourmi, sa voisine, la prier de lui prêter un peu de grain « Je vous en rendrai le double, lui dit-elle, à la prochaine moisson. »
4. La fourmi est très laborieuse; mais elle est avare: « Que faisiez-vous donc en été? dit-elle à la cigale.—Je chantais, répondit celle-ci.—Eh bien! dansez maintenant! »
5. Ne comptons pas trop sur la charité d'autrui et travaillons pendant que nous sommes jeunes et que nous avons la santé.

## COURS MOYEN

## Elocution, Orthographe et Grammaire

## DICTÉES

## I

## J'AIME LES BOIS

J'aime les grands arbres au tronc lisse ou noueux dont les branches vigoureuses s'élançant hardiment vers le ciel: j'aime le lierre rampant qui cache le sol humide: j'aime la mousse épaisse et douce qui garnit le pied des chênes altiers: j'aime les ravins profonds où l'on entend filtrer les sources vives, les buissons épineux que les petits oiseaux recherchent. Quand je pénètre dans les grands bois, il me semble que je respire à l'aise sous leur feuillage auguste et solitaire, et j'oublie un instant les bruits fastidieux de la ville et le tumulte fatigant des foules travailleuses.

EXERCICES.—Trouver les adjectifs qualificatifs. Faire une liste de ces adjectifs en les joignant au nom qu'ils accompagnent: les *grands arbres*, le *tronc lisse*, le *tronc noueux*, les *branches vigoureuses*, etc.

—Indiquer la nature et le mode des verbes de la dictée.—Conjuguer aux temps de l'indicatif le verbe pronominal *s'élançant*, et le verbe impersonnel *il me semble*.

EXPLICATIONS.—Quelle différence y a-t-il entre le tronc et les branches d'un arbre?—Pourquoi le lierre est-il qualifié ici de *rampant*?—Les chênes altiers: qui s'élèvent plus *haut* et plus fièrement que les autres arbres de la forêt.—Qu'est-ce qu'un *ravin*?—Leur *feuillage auguste*, c'est-à-dire leur feuillage que je considère comme sacré, majestueux, respectable.—Bruits *fastidieux*: toujours les mêmes et qui finissent par être ennuyeux.

HOMONYMES.—*Orangé*, oranger.—*Lisse*, lice, lis.—*Air*: erre, hère, ère, aire, haire.—*Ses*, ces, c'est, s'est, saie, sait.—*Parti*, partie, partit (*il*.)

## II

## LES PIVERTS

Aux branches des vieux sapins *se cramponnent*, avec un cri *aigu*, les piverts, dont les coups de *bec* retentissent comme des haches de *bûcherons* dans la forêt silencieuse. Leur bec est si puissant et ils en frappent avec une telle force, que d'un seul choc, ils enlèvent des morceaux d'écorce de sept à huit *pouces* de longueur, et que, dans l'espace de quelques heures, ils *peuvent* dépouiller un rameau, sur une étendue de vingt à trente pieds. Mais on leur ferait une grande injure si on les considérait comme des

animaux malfaisants : ils méritent, au contraire, d'être *protégés* par ceux qui s'intéressent à la conservation des forêts : car leur instinct les conduit à une œuvre utile : ils ne s'attaquent qu'à l'arbre où s'est *logé* un insecte qui, peu à peu, avec la funeste *engeance*, y paralyserait la circulation de la sève. C'est ce *pernicieux* insecte, ce sont ces *larves* que l'intelligent pivert va chercher dans l'écorce de l'*épidémie* du géant des bois, menacé d'un péril mortel par cette vermine, comme un noble cœur par un profond chagrin.

XAVIER MARMIER.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*se cramponnent* : pourquoi le pluriel ? accord avec le sujet *les piverts*.—*aigu* : le féminin : *aiguë*, comme *ambiguë*, *exiguë*.—*bec*, *bûcherons* : Pourquoi l'un de ces compléments déterminatifs au singulier l'autre au pluriel ? *un bec* suffit pour donner des coups ; il faut *plusieurs bûcherons* pour faire retentir des haches.—*pouces* : ne pas confondre avec *pousse*, jeune plante.—*peuvent* : conjuguer le présent à toutes les personnes : je *peux* ou *peux*, tu *peux*, il *peut*, nous *pouvons*, vous *pouvez*, ils *peuvent*. Je *peux* affirme davantage la puissance que je *peux*.—*malfaisants* : le contraire : *bienfaisants*.—*protégés* : auxiliaire être, accord avec *ils* (les piverts) auquel il se rapporte.—*logé* : verbe réfléchi, auxiliaire être mis pour avoir, accord avec le complément direct *s'* (un insecte) qui est placé avant.—*engeance* : vieux mot français qui signifie *race*, mais il est pris toujours en mauvaise part : c'est un terme de mépris.—*pernicieux* : nuisible, qui cause du mal.—*larves* : insectes à l'état de vers. L'insecte est d'abord à l'état d'œuf, puis de larve, puis de chrysalide et enfin insecte parfait. Les mouches, les papillons, etc., subissent tous ces changements d'état qu'on appelle métamorphoses.—*épidémie* : le dessus de la peau, qui pour l'arbre est l'écorce.

## RECITATION

### L'Écolier et le Ver à soie

Dans un collège, un écolier  
 Peu studieux et n'aimant guère  
 A feuilleter l'histoire et la grammaire,  
 S'ennuyait d'être prisonnier.  
 L'enfant avait un ver à soie,  
 Son amusement et sa joie.  
 Un jour, le regardant qui filait son cocon,  
 Dont il s'enveloppait et faisait sa prison,  
 Il disait : « Mon ami, ta sottise est extrême :  
 A quoi bon t'enfermer toi-même ? »  
 Le ver lui répondit : « Ce n'est pas sans raison  
 Qu'à filer je mets mon étude :  
 Pour fruit de mon travail et de ma solitude,  
 Je serai bientôt papillon. »

Leçon où la sagesse brille,  
 Et dont le sens est assez clair :  
 S'il n'avait pas filé, ce ver  
 Serait toujours resté chenille.



## REDACTION

## L'AUTOMNE

CANEVAS.—Déjà l'automne!—On comptait encore sur quelques beaux jours.—Ce qui caractérise cette saison.—Le ciel gris, la pluie.—Départ des hirondelles.—Aspect de la campagne.—Les arbres dénudés.—Préparatifs pour l'hiver.—Vêtements, poêle, etc.—A l'approche de cette rude saison, nous devons penser aux malheureux.

## DÉVELOPPEMENT

Déjà l'automne! Comme il vient de bonne heure, cette année!

Octobre nous avait donné quelques jours si beaux, si chauds même, qu'on pouvait espérer, pour quelques temps encore, de bonnes et tièdes journées; puis, d'un seul coup, le ciel s'est obscurci, la pluie est venue et nous avons senti les premières atteintes du froid.

Déjà les hirondelles ont quitté nos climats, déjà les animaux de la ferme sont en hivernement.

La campagne, si gaie, si attrayante il y a quelques semaines à peine, est devenue triste.

Les feuilles des arbres jonchent le sol, elles sont lentement tombées à terre, puis ont été entraînées en tourbillonnant par le vent qui bruit tristement à travers les branches dénudées.

Parfois le soleil tente de nous envoyer un de ses rayons, mais vite un nuage vient l'obscurcir, et une pluie fine et déjà froide fouette les vitres de nos maisons. Déjà même la neige a blanchi le sol une fois. C'est la première bordée en attendant celle de la *Sainte-Catherine*, qui reste, celle-là.

C'est bien l'automne, en effet, l'automne avant-coureur de l'hiver.

Faisons donc nos préparatifs pour recevoir le froid visiteur.

Quittons nos vêtements légers; préparons les pardessus, les tricots, les chaussons; faisons notre provision de bois ou de charbon, montons notre gros poêle... et, alors, nous rirons de l'hiver et de ses rigueurs.

Mais, pour ne pas être égoïstes, nous penserons aussi à ceux qui n'ont ni vêtements chauds, ni poêle, ni charbon, ni parfois même de foyer. Ah! que ceux-là sont à plaindre et que nous serions de mauvais cœurs si nous ne venions à leur secours!

## Dictées supplémentaires

## I

## LE CIMETIÈRE

Combien passent insoucians à la porte d'un cimetière à côté de la tombe dans laquelle six pieds sous terre, reposent les corps de leurs parents, de leurs enfants ou de leurs amis.

Ah! le cimetière! Autrefois à la campagne toujours, souvent aussi dans les villes, le cimetière était à l'ombre de l'église; on aimait chaque dimanche, au sortir des offices, à venir s'agenouiller sur la tombe de famille, les morts restaient au milieu de ceux qui les pleuraient, ils faisaient encore partie de la cité, du village, ils dormaient là où ils avaient vécu. Aujourd'hui le cimetière est relégué à l'écart, loin du temple saint, loin des vivants; ce n'est qu'un enclos solitaire triste, silencieux où les morts semblent deux fois perdus. La parole d'un poète n'est que trop vraie:

L'oubli est le linceuil des morts.

## II

## PARLONS FRANÇAIS

Pourquoi ne pas prendre aujourd'hui la ferme résolution de faire usage de la langue française, dans toutes les situations de la vie. Pourquoi avons-nous des enseignes, des affiches et des annonces qui ne sont pas écrites en langue française? Pourquoi continuerions-nous à patroniser ceux qui prennent notre argent et qui se refusent à faire leurs annonces en français? Il y a une négligence qui signifie que nous n'avons pas assez d'orgueil. Cet orgueil est fondé sur les sentiments chrétiens. Nous devons prendre la résolution qu'il faut que le français soit honoré partout où il a le droit de l'être. Ce n'est pas une affaire secondaire, c'en est une au contraire d'importance capitale. Nous sommes envahis par l'immigration venant de toutes parts, mais nous sommes le seul peuple qui ait des droits spéciaux. Nous ne devons pas craindre de créer l'impression que nous sommes loyaux à l'Angleterre seulement lorsque c'est avantageux pour nous. Nous avons, lorsqu'il en a été besoin, versé notre sang pour sa défense et pour maintenir son drapeau. Ce drapeau nous doit d'avoir été respecté en plusieurs cas. Nous n'avons ni excuse ni explication à donner. Il n'y a pas de nécessité de faire parade de notre loyauté: notre passé parle pour nous.

Mais en certaines occasions j'ai été tenté d'envelopper le drapeau anglais de deuil à Saint-Boniface même lorsque notre liberté fut assaillie, lorsque ce drapeau faillit de protéger nos droits à nous, les premiers habitants de ce pays. Nous devons nous imprégner de ces droits et les enseigner à nos enfants.

MGR LANGEVIN.

## COURS SUPERIEUR

## Orthographe, Idées et Grammaire

## DICTÉES

## I

## LES MISSIONNAIRES EN AMÉRIQUE

Quelquefois une mission était formée par une ordonnance royale. Quelquefois *c'étaient* les colons qui, par des cotisations volontaires, *subvenaient* eux-mêmes aux besoins de ces vaillants prédicateurs. Quelquefois c'étaient des princes, des nobles qui, par un généreux sentiment de piété, donnaient l'argent nécessaire pour payer les frais de voyage d'un prêtre, pour envoyer au-delà de l'Atlantique des croix, des vases sacrés, des vêtements *sacerdotaux*. Mais souvent le missionnaire *s'en allait* seul, la *croix à la main*, sans *appui*, sans *protection*. Insensible à toutes les privations et à toutes les injures, sans souci du danger, sans crainte de la mort, il poursuivait son œuvre avec son ardente charité, sa foi en Dieu, et sa résignation à la volonté de la Providence. Les mêmes actes d'*héroïsme*, les mêmes vertus de pauvreté et d'*abnégation*, les mêmes miracles qui, dans d'autres pays, avaient *illustré* la primitive Église, *éclataient* à plusieurs siècles de distance dans les contrées *septentrionales*. En Europe, plus d'une ville florissante doit son origine à quelque humble religieux qui, le premier pé-

nétra au milieu d'une forêt sombre, et y éleva un *oratoire*. En Amérique, plus d'une province, aujourd'hui animée par une active population, a été, pour la première fois, *explorée* et *signalée* aux colons par un missionnaire. Les protestants s'accordent tous à rendre hommage à la vertu de ces prêtres catholiques, et leur nom inscrit dans les annales chrétiennes doit l'être également dans l'histoire du développement des connaissances humaines en Amérique; car ils ont été les premiers pionniers et, sur certains points, les premiers géographes de cet immense continent.

XAVIER MARMIER.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*c'étaient*: s'accorde avec le nom ou le pronom qui suit immédiatement à la troisième personne; mais on écrirait *c'était nous, c'était ton frère* et nous.—*subvenaient*: le sujet: qui (les colons).—*sacerdotaux*: vêtements propres aux prêtres.—*s'en allait*: conjuguer à différents temps: *je m'en vais, tu l'en allas, il s'en est allé, nous nous en irons, va-t'en, qu'ils s'en aillent*, etc.—*croix, main, appui, protection*: donnez des verbes dérivés de ces noms: *croiser, crucifier: manier, manipuler, appuyer, protéger*.—*héroïsme*: l'h est aspirée seulement dans *héros*; elle est muette dans *héroïne, héroïsme, héroïque*.—*abnégation*: renoncement à soi-même, oubli de soi-même: c'est le contraire de l'égoïsme qui rapporte tout à soi.—*illustré*: justifiez l'orthographe: invariable le complément direct *Eglise* est placé après.—*éclataient*: le sujet: *actes, vertus, miracles*. Que signifie ici *éclataient*? se manifestaient d'une manière remarquable: *éclataient* est au figuré.—*septentrionales*: contrés du nord; le *septentrion* (la grande ourse) est une constellation de sept étoiles qui sert à trouver le nord. Le contraire de ce mot: *méridionales* du *midi* qui signifie *sud* pour les gens de l'hémisphère septentrional seulement. Pour les Brésiliens, les Vénézuéliens sont au *midi*, au vrai sens du mot, et dans ce cas, il signifierait le nord.—*oratoire*: chapelle, lieu de prière.—*explorée, signalée*: on a l'auxiliaire *être* (a été), accord avec le sujet *plus d'une province* qui est singulier malgré l'idée de pluriel éveillée par cette expression.—*leur nom inscrit*: le nom de chacun est ce que veut dire l'auteur, ce qui justifie le singulier: mais on pourrait aussi bien écrire *leurs noms inscrits*, les noms de ces prêtres inscrits...

#### ANALYSE

*En Amérique, plus d'une province, aujourd'hui animée par une active population, a été, pour la première fois, explorée, et signalée aux colons par un missionnaire.*

Une seule proposition principale.

Sujet: *Plus d'une province.*

Verbe: *a été.*

Attributs: *explorée et signalée.*

Compléments: circonstanciel de lieu de l'attribut: *en Amérique.*

attributif ou qualificatif de *province*: *animée.*

circonstanciel de temps de *animée*: *aujourd'hui.*

indirect ou déterminatif de *animée*: *par une active population.*

indirect de *signalée* seulement: *aux colons.*

indirect de *explorée et signalée*: *par un missionnaire.*

REMARQUE: *pour la première fois* est équivalent de *premierement, d'abord*: c'est donc une locution adverbiale de temps, complément circonstanciel de l'attribut.

Comprise ainsi, la phrase n'offre plus de difficulté pour l'analyse grammaticale.

#### II

#### LA FEMME DANS LE MÉNAGE

La fonction propre des femmes est de soigner, de consoler et d'encourager leurs maris et leurs enfants, de diriger la maison, de dépenser et d'épargner à propos et de proportionner exactement la dépense au revenu. Si nous regardons exclusivement le côté des affaires, les femmes mêmes qui ne gagnent pas de salaire jouent un rôle économique très important, puisqu'elles président à la dépense.

Il n'est personne ayant quelque expérience de la vie qui ne sache qu'une femme intelligente et soigneuse entretient à peu de frais l'aisance et la propreté dans la maison, tandis qu'une autre avec des déboursés deux ou trois fois plus considérables, laisse tout à l'abandon et ne donne à ceux qui l'entourent ni l'agrément, ni le confortable. Le mari a beau s'épuiser, l'argent s'en va de sa caisse plus vite qu'il n'y est venu, sans lui faire honneur, ni profit. Peut-être même cet excès, ce désordre dans la dépense, est-il le mal particulier à notre temps et la cause de cet appétit désordonné du gain et de ce peu de scrupules en affaires, que tous les gens sensés déplorent et qu'on n'arrêtera pas tant qu'on ne sera pas parvenu à rendre quelque austérité à l'intérieur des familles.

Il n'est pas douteux que ce mauvais emploi de la fortune privée n'influe à la longue sur la fortune publique, car les Etats, comme les individus, ont deux moyens de s'enrichir en gagnant beaucoup et en employant bien ce qu'ils gagnent.

On se demande pourquoi nous employons tant d'argent et de peine à dresser les garçons pour le gain, quand nous dédaignons d'élever les filles pour l'art tout aussi difficile de la dépense et de l'épargne. C'est être aveugle que de calculer la dot d'une fille en écus et de ne la point calculer en talents, en santé, en bonne humeur, en élévation d'esprit et de caractère.

JULES SIMON.

*Commentaires relatifs à l'intelligence du texte de la dictée*

SOMMAIRE DES QUESTIONS.—1° Donner le sens des expressions: *La fonction propre*;—*le côté des affaires*;—*elles président à la dépense*;—*austérité à l'intérieur des familles*.—2° Décomposer la deuxième phrase, si nous regardons exclusivement... en ses propositions, en indiquant la nature de chaque proposition.—3° Analyser grammaticalement, dans la même phrase, les verbes de chaque proposition en indiquant les sujets et les compléments.

LA FONCTION propre des femmes, c'est celle qui s'accommode le mieux avec leurs dispositions naturelles, c'est-à-dire avec leur tendance innée et pour ainsi dire instinctive. Les femmes ont l'âme particulièrement sensible et impressionnable, et se montrent toutes dévouées à ceux qui souffrent autour d'elles; elles leur prodiguent des soins physiques et des consolations morales; elles s'ingénient de manière à procurer à la famille la plus grande somme de bien-être avec le moins de dépense.

LE CÔTÉ DES affaires semble être la tâche exclusive de l'homme; c'est la recherche des moyens d'amener le plus d'argent possible dans la caisse qui alimente la famille; mais là encore elles jouent un rôle important, parce que, dans la gérance de la maison, leur but est d'économiser le plus possible et de ménager la réserve.

ELLES PRÉSIDENT à la dépense, c'est-à-dire si elles se font servir, elles surveillent les achats du ménage faits par les serviteurs et se font rendre compte de l'emploi de l'argent à eux confié; elles s'attachent à ce que l'anse du panier ne fasse pas trop d'incartades.

QUELQUE austérité à l'intérieur des familles.—Il faut que, dans la famille, règne le respect des enfants pour les parents et une crainte salutaire de leur déplaire; que tous, chefs et subordonnés, remplissent, chacun de son côté, ses devoirs d'état avec régularité. L'ordre physique et l'ordre moral doivent être en honneur dans la maison, ainsi qu'une sage modération dans l'ordonnance des repas, dans les relations amicales, dans les amusements et les distractions.

### Récitation

FEUILLES, TOMBEZ

Déjà le vent, tant la saison est brève,  
Sème la feuille autour de la forêt;  
Et des sentiers encor verts où je rêve  
Sous le bois mort le gazon disparaît.

Arbres chéris! plus d'ombre sous vos branches,  
La clarté pleut à travers leurs réseaux;  
Sur cette mousse adieu les robes blanches,  
Sur ces buissons adieu les gais oiseaux!

Ainsi, mon cœur, dans les bois où tu songes,  
L'automne arrive et la bise a soufflé;  
Le jour s'est fait à travers leurs mensonges:  
De nos plaisirs l'asile est dépeuplé.

La feuille tombe et les cimes jaunies  
Laisent glisser des clairs mais froids rayons:  
Je n'entends plus nos vagues harmonies,  
Je ne sens plus flotter nos visions.

Comme ces bois, en perdant ton mystère,  
Tu vois la fin de tes rares beaux jours;  
L'automne, hélas si précoce, a fait taire  
Le chœur ailé qui chantait les amours.

D'hiver chez toi le ciel avance l'heure;  
Il t'a banni de tes chères forêts;  
L'été s'en va... Mais qu'un autre le pleure  
Pour nous, mon cœur, point de lâches regrets.

Fais tes adieux à la folle jeunesse;  
Cesse, ô rêveur abusé si souvent,  
De souhaiter que la feuille renaisse  
Sur des rameaux desséchés par le vent.

Ce doux feuillage obscurcissait ta route  
Son ombre aidait ton cœur à s'égarer:  
La feuille tombe et, sillonnant la voûte,  
Un jour plus dur descend pour t'éclairer.

Oui, si les bois, l'ombrage aimé du chêne  
Ont trop caché la lumière à mes yeux,  
Soufflez, ô vents, que Dieu sitôt déchaîne,  
Feuilles, tombez, laissez-moi voir les cieux!

DE LAPRADE.

## COMPOSITION

## Lettre de Montcalm à Berryer

SOMMAIRE:—Malgré les efforts héroïques de Montcalm, la situation du Canada en 1759 était désespérée. On ne pouvait plus compter que sur « une continuation de miracles. » Montcalm envoya à Versailles un de ses lieutenants, Bougainville, pour solliciter quelques secours. Depuis trois ans il soutenait la lutte contre une armée de 40,000, avec 3,800 hommes de troupes régulières et des Indiens qu'il avait enrégimentés. Le gouvernement qui ne songeait alors qu'à la campagne du Rhin ne voulut rien promettre, pas même un envoi de poudre. « Monsieur, dit Berryer à Bougainville, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries! » — « On ne vous accusera pas de parler comme un cheval. » riposta l'envoyé de Montcalm.

On supposera que Montcalm adresse lui-même, dans une lettre, une vive réplique à la boutade du ministre.

## DÉVELOPPEMENT

J'apprends, Monseigneur, par le comte de Bougainville que ce sont les *Ecuries du roi* que nous prenons tant de peine à défendre depuis tantôt trois ans! Assurément je ne me croyais pas destiné à un tel honneur, ce qui ne m'empêchera de croire cependant que mon épée vaut mieux qu'un balai. Je déplore cette fatalité qui fait que le roi confie le sort de son royaume et le soin de sa gloire à de si mauvais serviteurs et je suis sûr que, si M. de Bougainville avait eu l'honneur de lui parler, Sa Majesté aurait pris en pitié ceux qui meurent ici de misère. Je suis convaincu que cette lettre vous jettera dans le plus grand mécontentement et dans la plus vive irritation; car il vous sera désagréable, je le pense, que le roi eût à s'enquérir de ce que vous faites, de ce que vous dites, et vit de quelle façon vous veillez aux intérêts de ses colonies. Du reste, Monsieur, si vous trouvez que je le prends de trop haut, vous m'avez donné le droit de me redresser et de vous parler en face.

Vous était-il difficile d'accéder à mes demandes? Cela portait-il atteinte à vos crédits? C'est une armée en détresse qui implorait quelques secours afin de sauver tout un pays. Malheureusement les courtisans ont toujours mal conseillé notre maître: on lui cache la vérité, et c'est en le trompant qu'on arrive au pouvoir. Tandis que des milliers d'hommes vont combattre les Anglais sur le continent européen où ils ne sont pas, Sa Majesté sait-elle que ces mêmes Anglais ont trois cents navires de guerre sur l'Océan et qu'ici ils sont quarante mille contre nous, dix contre un? Ils ruinent notre colonie et le ministre de la Marine lance des propos insolents à l'adresse d'un gentilhomme, mais n'a ni poudre ni argent à envoyer à nos troupes qui luttent pour sauver l'honneur du nom français! Je parle en soldat; Votre Excellence me comprendra-t-elle? Pour user de votre langage, ce n'est pas la maison que les ennemis veulent brûler; c'est à ces écuries que vous dédaignez tant qu'ils s'attaquent.

Aussi bien ferait-on mieux de les leur céder tout de suite puis qu'on ne tient point à les défendre. Dites-le au roi: la guerre sera finie et les Anglais auront atteint leur but. Qu'y perdra-t-on, après tout? Quelques arpents de neige; car c'est ce que l'on prétend à Paris et c'est en quoi l'on se trompe, en quoi on lâche la proie pour l'ombre! Personne en effet, parmi les courtisans n'a jamais dit au roi: qu'il possède en Amérique un pays plus grand que la France, où le sol est fertile, le climat doux, propice à la colonisation; que ce pays est situé dans une position exceptionnelle; qu'il

peut devenir une source abondante d'expansion commerciale et de richesses; qu'il n'a qu'à y envoyer quelques vaisseaux et qu'il aura la suprématie sur les puissances maritimes. Or, tandis que Votre Excellence hausse les épaules en prenant connaissance des vues politiques, exposées par un maréchal-de-camp, notre opiniâtre adversaire s'avance chaque jour sur le territoire français, envahit peu à peu cette belle contrée, ruine notre commerce et assassine les officiers du roi! Personne là-bas ne réclame, pas même le ministre, et parmi nous personne ne se plaint, pas même ces vaillants soldats que vous abandonnez; car il leur importe peu de mourir: ils savent bien eux, qu'ils ont agi loyalement et ils peuvent se vanter d'avoir du moins conservé l'honneur.

Lorsque M. de Vaudreuil est arrivé ici, il y a trouvé trois mille soldats sans munitions et accablés de tous côtés. Nous les avons ralliés, et, deux fois déjà, nous avons battu les Anglais: ce sont des victoires qui valent peut-être celle d'Outre-Rhin et qui, en tous cas, sont plus utiles. Si le moindre effort nous était accordé, ces quinze mille hommes que je commande, de concert avec la population soulevée, accompliraient des prodiges. Le succès est là, peut-être; il suffirait d'un convoi de poudre! Mais j'écris, poussé par mon désespoir, et j'oublie que ceux qui vouent à la mort des milliers d'existences dans un moment de mauvaise humeur ou d'égoïsme sont peu capables de me comprendre. Si l'indignation m'emporte, c'est que j'ai tenté de faire ce que vous n'avez pas fait et ce qui était votre devoir. Je périrai dans cette lutte et il est probable que vous prouverez à Sa Majesté que vous étiez un héros et que j'ai été un traître; car je me bats à l'heure qu'il est et je ne puis être en même temps au champ d'honneur et au lever du roi. Mais du moins j'espère de l'équitable avenir que jamais le nom de Votre Excellence et celui du marquis de Montcalm ne seront placés au même rang.

(L'Ecole française).

## Dictées supplémentaires

### I

#### RESTONS FIDÈLES À DIEU

Sachons donc, mes frères, profiter des dures leçons que donnent aux vieilles nations de l'Europe les désordres et les angoisses de l'heure présente. Loin de chasser Dieu de notre vie nationale, que tout dans cette vie, jeune encore et pleine d'espérance, soit comme imprégné de son culte et du respect de ses lois saintes: nos foyers, nos écoles et nos universités, notre magistrature et notre législation. Souvenons-nous de nos origines. La religion chrétienne veilla sur notre berceau, elle fut l'âme de tous nos progrès, la sauvegarde de nos libertés et de nos chères traditions. En mettant le pied sur notre sol, Jacques Cartier en prit possession au nom du Christ et du roi de France, au nom du pouvoir religieux et du pouvoir civil. Que ces deux pouvoirs restent donc à jamais unis dans une même pensée et dans une action commune.

Grâce à leur entente cordiale, que la patrie bien-aimée marche en avant, que libre et fière, elle s'achemine d'un pas sûr vers un brillant avenir, inviolablement fidèle à son passé et à sa mission providentielle, qu'elle prenne place un jour parmi les nations les plus prospères, procurant au Christ Jésus de nouvelles conquêtes, ouvrant au peuple canadien une ère glorieuse de paix et de grandeur.

S. G. MGR ARCHAMBAULT.

(Conférence donnée à la Basilique de Québec, durant le Concile).

## II

## EN VUE DE QUÉBEC

Le bateau longeait déjà l'île d'Orléans, ce long bouquet de verdure couvert de villages, parsemé d'églises, de maisons de campagne et d'hôtels, autant que l'est une pointe du Lac des Quatre-Cantons. Mais sur l'avant du bateau un panorama sortait de l'onde, captivant le regard, détournant l'attention de tout le reste.

D'abord ce fut la blancheur crue et rigide d'un alignement d'ouvrages militaires. Posée en travers du fleuve qu'elle barrait à la façon d'une digue, la forteresse, très vite, sembla monter sur l'eau avec la base nue et formidable de ses glacis. En même temps vers la droite, émergea une grande cité esquissant sur un ciel d'azur le profil onduleux de ses édifices semés de groupes d'arbres. Québec la Glorieuse sortait des profondeurs du fleuve; et l'on découvrit alors blottie au ras de l'eau, une rangée de maisons formant la bordure inférieure du diadème. Puis ce qui avait semblé une barrière devint l'éperon d'un cap. A gauche, le Saint-Laurent, forçant le passage décrivait une courbe puissante, jalonnée par les hauteurs des hautes falaises abritant Lévis. A droite le confluent du Saint-Charles ouvrait l'horizon des montagnes Laurentides qui cachent dans leurs plis un monde mystérieux de forêts et de lacs.

A ce moment, démasqué par l'île d'Orléans qu'on laissait à l'arrière, un sillon neigeux de cascade parut pendant une minute. C'était l'embouchure de la rivière Monmorency. Epouse impatiente du fleuve, pour le rejoindre plus vite, elle bondit d'une hauteur de trois cents pieds. Mais aussitôt le décor sauvage fit place à la civilisation d'un grand port. Dans toutes les directions filaient des vapeurs grands et petits, les uns descendant le fleuve pour gagner l'Europe, d'autres courant vers Lévis, Sainte-Anne ou Sainte-Pétronille. Des goélettes chargées de bois louvoyaient pour vaincre le courant et dans son canot léger l'« habitant » regagnait sa ferme de la rive après avoir laissé au marché Champlain sa cargaison de beurre et de légumes.

LÉON DE TINSEAU.

(*Sur les Deux Rives*).

## ENSEIGNEMENT SPECIAL

## Enseignement anti-alcoolique

## DICTÉE

## OU MÈNE L'IVROGNERIE

Avec l'ivrognerie, tout s'en est allé de ce qui constitue dans l'homme la grandeur du chrétien, la paix du foyer domestique. Et comment pourrions-nous être étonnés de ce terrible abrutissement? Les enseignements de la religion ne s'accordent-ils pas avec les leçons de l'expérience, avec les données de la science médicale et économique pour démontrer que l'intempérance est la ruine des richesses et de la santé, que l'ivrognerie est, selon le langage de saint Jean Chrysostôme, « la source, le principe, la mère de tous les vices, » qu'elle « ravale l'homme et le met au-dessous de la brute elle-même. »

MGR J.-A. ARCHAMBAULT.



## ANALYSE

*(Phrase à étudier au tableau noir)*

Nous ne voulons pas que la foi et la vie chrétienne s'éteignent en nos âmes, et la boisson éteindrait ces grandes choses, qui sont le plus beau patrimoine du Canadien français, comme elles sont le gage de son bonheur éternel : c'est pourquoi nous ne voulons pas d'auberge parmi nous.

R. P. HUGGLIN.

## PROBLEMES ANTI-ALCOOLIQUES

1. Un père de famille boit en moyenne cinq verres de boisson par jour, à \$0.07 le verre. Il a 30 ans, et il peut en payant \$38.16 par année, pendant 25 ans, à une compagnie, assurer à sa famille la somme de \$1000, dans le cas où il décéderait avant d'avoir atteint l'âge de 55 ans et dans le cas contraire s'assurer à lui-même la jouissance de cette somme. Si ce père de famille abandonne la funeste habitude de boire, pour quelle somme pourra-t-il se faire assurer avec l'argent ainsi économisé?

*Solution*:  $\$0.07 \times 5 \times 365 = \$127.75$ , somme dépensée pour la boisson.

$(\$127.75 \div \$38.16) \times 1000 = \$3347.75$ . *Rép.*

2. Le père de famille mentionné dans le problème précédent jouira, à 55 ans, de quel revenu mensuel s'il place à 6%, les \$3347.75 reçues de la compagnie d'assurance?

$\$3347.75 \times .06 = \$200.86\frac{1}{2}$ , le revenu annuel.

$\$200.86\frac{1}{2} \div 12 = \$16.74$  —, le revenu mensuel.

## Agriculture

## DICTEE

## II

## LES PETITS OISEAUX SONT NOS AMIS

Tous ces charmants musiciens des champs, des forêts, des vergers et des jardins, débarrassent nos arbrisseaux et nos grands arbres des insectes dont les ravages sont incalculables.

En effet, on a constaté qu'en vingt jours, temps nécessaire aux mésanges pour élever leurs petits, une nichée de ces oiseaux avait consommé quarante-cinq mille chenilles. Le roitelet, un oiseau plus petit encore que la jolie mésange, absorbe des milliers de chenilles en un jour. Que dire des hirondelles, des fauvelles, des rossignols, etc. ?...

Il est donc bien certain que les petits oiseaux sont les auxiliaires les plus utiles de l'agriculteur, du forestier, du jardinier, et que, sans eux, toutes ces myriades d'insectes ravageurs auraient bien vite détruit les plus belles récoltes de toutes espèces. Nous devons donc, par tous les moyens possibles, protéger ces gentils petits alliés.

QUESTIONS.—1. Indiquez la différence qui existe entre *les arbrisseaux et les grands arbres* . . Citez des exemples de chaque espèce.

2. Qu'entend-on par *insectes*? Citez-en quelques-uns et dites s'ils sont utiles ou nuisibles, et pourquoi.

3. Quelle est ici la signification du mot *auxiliaire*? En grammaire que veut dire *auxiliaire*?

4. Analysez logiquement la première phrase de la dictée, et grammaticalement les quatre premiers mots seulement.

### Récitation

#### LABOUR

Et les deux grands bœufs roux s'en allaient dans la brume  
D'un pas lent, fatigué, suivis du laboureur.  
Au loin, à l'horizon, le bon soleil allume  
Comme un brasier ardent son feu réparateur.

Ils s'en vont tous les trois dans le grand air qu'ils hument  
Tourner le dur sillon près du saule-pleureur.  
Tirant fort dans le joug, les grands bœufs pleins d'écume  
Reviennent sur leurs pas toujours avec lenteur.

Et la charrue avance au milieu de la terre  
Conduite par la main du gai cultivateur  
Dont le cœur rajeuni répète une prière.

O dur labour des champs, tu donnes le bonheur!  
—N'abandonnez jamais, pour le plaisir des villes,  
Paysans, vos labours et vos grands bœufs dociles.

ERNEST MARTEL.

### PROBLEMES AGRICOLES

1. Un cultivateur veut faire une expérience pour s'assurer si le superphosphate (a) minéral renfermant 15% d'acide phosphorique, au prix de \$0.544 les 100 livres produit plus ou moins d'effet que le phosphate (b) précipité renfermant 35% d'acide phosphorique, au prix de \$1.54 les 100 livres.

Il partage un champ en deux parties égales et met dans l'une des parties pour \$6.12 de superphosphate minéral et dans l'autre pour la même somme de phosphate précipité.

Dites d'abord combien il a mis de livres de chaque espèce d'engrais.

Ces deux parcelles de terreensemencées en blé ont donné la première, qui a reçu du superphosphate, 47 minots de bon blé vendu \$0.93 le minot et la seconde 40 minots de blé médiocre vendu \$0.84 le minot. De plus, la paille est estimée \$2.60 de moins dans la seconde partie que dans la première.

Quel profit aurait eu à l'arpent ce cultivateur en employant du superphosphate, de préférence au phosphate précipité? Les parcelles qui ont reçu l'expérience avaient chacune 2 arpents.

*Solution:* Quantité de superphosphate minéral que le cultivateur a mise dans la première parcelle: autant de quintaux que \$6.12 contiennent de fois \$0.544, ou  $\$6.12 \div \$0.544 = 11.25$  quintaux = 1125 livres.

Quantité de phosphate précipité qu'il a mise dans la seconde parcelle: pareillement  $\$6.12 \div 1.54 = 3.974$  quintaux = 397.4 livres.

La première parcelle a rapporté  $\$0.93 \times 47 = \$43.71$

La seconde parcelle a rapporté  $\$0.84 \times 40 = 33.60$

Différence de produit:  $\$10.11$

A laquelle il faut ajouter pour la moins-value de la paille:  $2.60$

Total .....  $\$12.71$

Par l'emploi du superphosphate minéral, pour 2 arpents, le cultivateur aurait eu un profit de \$10.11. Donc pour 1 arpent ce profit serait:  $\$10.11 \div 2 = \$5.05\frac{1}{2}$ .

## MATHÉMATIQUES

### ARITHMÉTIQUE. CALCUL MENTAL

1. Combien y a-t-il de livres dans 120 sacs qui contiennent chacun 40 livres?

*Réponse:*—Le nombre de livres est  $120 \times 40$ .  
4 fois 12, 48 centaines, 4800 livres.

2. Quel est le poids de 90 balles de coton pesant chacune 330 livres?

*Réponse:*—Le poids est de  $330 \times 90$ .  
9 fois 33, 297 centaines, 29700 livres.

3. Quelle est la capacité de 80 barils qui contiennent chacun 253 pintes?

*Réponse:*—La capacité est de  $252 \times 80$ .

8 fois 200, 1600 dizaines; 8 fois 52, 416 dizaines, et 1600, 2016 dizaines, 20160 pintes.

4. Combien une source doit-elle fournir d'eau par jour pour suffire aux besoins d'un village habité par 258 familles, si chaque famille consomme journalièrement 70 chopines d'eau?

*Réponse*:—La source doit fournir  $70 \times 258$ .

7 fois 250, 1750; 7 fois 8, 56, et 1750, 1806 dizaines ou 18060 chopines.

5. Un cultivateur a vendu 136 vaches au prix moyen de \$40: quelle somme doit-il recevoir?

*Réponse*:—Le fermier doit recevoir  $\$40 \times 136$ .

4 fois 130, 520 dizaines; 4 fois 6, 24 dizaines, et 520 dizaines, 544 dizaines = \$5440. *Rép.*

6. Quel est le produit de 364 multiplié par 80?

*Réponse*:—8 fois 360, 2880 dizaines; 8 fois 4, 32 dizaines et 2880 dizaines, 2912 dizaines, 29120. *Rép.*

7. Quel est le produit de 836 multiplié par 60?

*Réponse*:—6 fois 830, 4980 dizaines; 6 fois 6, 36 dizaines et 4980 dizaines, 5016 dizaines, 50160.

8. Quel est le produit de 749 multiplié par 90?

*Réponse*:—9 fois 740, 6660 dizaines; 9 fois 9, 81 dizaines et 6660 dizaines, 6741 dizaines, 67410.

### PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Si le revenu d'une personne était augmenté de \$36 elle aurait \$1.03 à dépenser par jour et elle pourrait donner chaque dimanche \$0.27 aux pauvres. Quel est son revenu annuel?

*Solution*:  $\$1.03 \times 365 = \$375.95$ , la somme à dépenser à raison de \$1.03 par jour.

$\$0.27 \times 52 = \$14.04$ , la somme à distribuer aux pauvres dans une année.

$\$375.95 + \$14.04 = \$389.99$ , le revenu que la personne aurait avec une augmentation de \$36.

$\$389.99 - \$36 = \$353.99$ , le revenu de la personne. *Rép.*

2. Un ouvrier gagne \$656 par an. Il met de côté le quart de son gain et dépense le reste pour son ménage. Combien dépense-t-il par jour?

*Solution*:  $\$656 \div 4 = \$164$ , ce qu'il met de côté.

$\$656 - 164 = \$492$ , somme dépensée.

$\$492 \div 365 = \$1.35$ . *Rép.*

3. On a acheté 543 verges de drap pour \$1873.35. En les revendant on veut gagner \$1.15 par verge. Combien revendra-t-on la verge?

*Solution*:  $1873.35 \div 543 = \$3.45$ , le prix coûtant d'une verge.

$\$3.45 + \$1.15 = \$4.60$ , le prix de vente d'une verge.

*Autre solution:*  $\$1.15 \times 543 = \$624.45$ , le bénéfice total.

$\$1873.35 + \$624.45 = \$2497.80$ , le prix de vente.

$\$2497.80 \div 543 = \$4.60$ , le prix de vente d'une verge.

4. Un cultivateur vend une vache et un cheval pour \$310; sachant que le cheval vaut \$186 de plus que la vache, quel est le prix de chacun?

*Solution:*  $\$310 - \$186 = \$124$ , ce que les deux animaux auraient coûté si chaque animal avait coûté le prix de la vache.

$\$124 \div 2 = \$62$ , le prix de la vache.

$\$62 + \$186 = \$248$ , le prix du cheval.

*Autre solution:*  $\$310 + \$186 = \$496$ , ce que les deux animaux auraient coûté si chaque animal avait coûté le prix du cheval.

$\$496 \div 2 = \$248$ , le prix du cheval.

$\$248 - 186 = \$62$ , le prix de la vache.

5. Un marchand drapier devait \$27450. Il a déjà payé en argent \$18075.60, et pour s'acquitter du reste il livre du drap valant \$4.65 la verge; combien doit-il donner de verges?

*Solution:*  $\$27450 - \$18075.60 = \$9374.40$ , partie de la dette qui est payée en drap.

$\$9374.40 \div \$4.65 = 2016$  verges. *Rép.*

6. Que faut-il payer à un peintre qui a mis en couleur un lambris de  $1\frac{1}{2}$  verge de hauteur dans une salle longue de 14 verges et large de 10 verges à \$0.50 la verge carrée?

*Solution:*  $1\frac{1}{2} \times (14 + 10 + 14 + 10) = 72$ , la surface du lambris.

$\$0.50 \times 72 = \$36$ . *Rép.*

7. Combien d'élèves peut contenir une classe qui a 15 pieds de hauteur, 24 pieds de longueur et 20 pieds de largeur, sachant qu'il faut 150 pieds cubes d'air par élève?

*Solution:*  $15 \times 24 \times 20 = 7200$  pieds cubes, volume de la classe.

$7200 \div 150 = 48$  élèves.

## PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Quelle est la fraction de laquelle il faut retrancher  $\frac{3}{8}$  pour avoir 0.46?

*Solution:*  $-\frac{3}{8} + 0.46 = \frac{3}{8} + \frac{46}{100} = \frac{3}{8} + \frac{23}{50} = \frac{75}{200} + \frac{92}{200} = \frac{167}{200} = \frac{835}{1000}$ .

*Autre solution:*  $\frac{3}{8} + 0.46 = 0.375 + 0.46 = 0.835$ . *Rép.*

2. Un orage a détruit les  $\frac{5}{8}$  d'une récolte estimée \$3640. Quelle est la valeur de ce qui reste?

*Solution:*  $\frac{8}{8} - \frac{5}{8} = \frac{3}{8}$ , ce qui reste.

$\frac{3}{8}$  de \$3640 =  $3 \times 455 = \$1365$ . *Rép.*

3. Un homme perd les  $\frac{3}{14}$  de son argent et il lui reste \$189.91 $\frac{1}{2}$ . Combien avait-il avant d'en avoir perdu?

*Solution* :  $\frac{14}{14} - \frac{3}{14} = \frac{11}{14}$ , ce qui lui reste.

$$\frac{11}{14} = 189.915$$

$$\frac{1}{14} = 189.915/11$$

$$\frac{14}{11} = 189.915 \times \frac{14}{11} = \$241.71. \text{ Rép.}$$

4. Un marchand avait  $54\frac{3}{7}$  verges de drap; il en a vendu  $12\frac{2}{9}$  plus  $25\frac{4}{5}$ . Combien lui en reste-t-il?

*Solution* :  $54\frac{3}{7} - (12\frac{2}{9} + 25\frac{4}{5}) = 54\frac{135}{315} - (12\frac{70}{315} + 25\frac{126}{315}) = 54\frac{135}{315} - 38\frac{196}{315} = 16\frac{128}{315}$ .

5. Pour  $8\frac{3}{4}$  jours un ouvrier reçoit \$10.50. Combien gagne-t-il par jour?

*Solution* :  $\$10.50 \div 8\frac{3}{4} = 10.50 \times \frac{4}{35} = \$1.20$ .

6. Partagez  $\frac{17}{18}$  en deux parties dont la différence est  $\frac{3}{4}$ .

*Solution* : De  $\frac{17}{18}$  retranchez la différence entre les deux parties, c'est-à-dire  $\frac{3}{4}$ .

$\frac{17}{18} - \frac{3}{4} = \frac{34}{36} - \frac{27}{36} = \frac{7}{36}$ , ce qui reste à diviser en deux parties égales.

$\frac{7}{36} \div 2 = \frac{7}{72}$ , la plus petite partie.

$\frac{7}{72} + \frac{3}{4} = \frac{7}{72} + \frac{54}{72} = \frac{61}{72}$ , la plus grande partie. Rép.

*Autre solution* : A  $\frac{17}{18}$  ajoutons la différence puis divisons par 2 et nous aurons deux parties égales à la plus grande.

$\frac{17}{18} + \frac{3}{4} = \frac{34}{36} + \frac{27}{36} = \frac{61}{36} = 2$  fois la plus grande partie.

$\frac{61}{36} \div 2 = \frac{61}{72}$ , la plus grande partie.

$\frac{61}{72} - \frac{3}{4} = \frac{61}{72} - \frac{54}{72} = \frac{7}{72}$ , la plus petite partie.

7. La somme de deux fractions est  $\frac{11}{12}$  et leur différence est  $\frac{2}{3}$ , quelles sont les fractions?

*Solution* : Ce problème est semblable au précédent, seulement, il est énoncé autrement.

$$\frac{11}{12} - \frac{2}{3} = \frac{11}{12} - \frac{8}{12} = \frac{3}{12} = \frac{1}{4}$$

$\frac{1}{4} \div 2 = \frac{1}{8}$ , la plus petite fraction.

$\frac{1}{8} + \frac{2}{3} = \frac{3}{24} + \frac{16}{24} = \frac{19}{24}$ , la plus grande fraction.

8. Un cultivateur achète des chevaux, des vaches et des moutons pour \$5280. Les moutons forment les  $\frac{4}{5}$  du nombre total des bestiaux achetés, et coûtent \$6 pièce; le nombre des vaches, qui coûtent \$100 pièce, est égal aux  $\frac{3}{20}$  de celui des moutons; enfin, les chevaux coûtent \$120 pièce et sont  $\frac{1}{3}$  moins nombreux que les vaches. Combien a-t-on acheté de bêtes de chaque espèce?

*Solution* :  $\frac{3}{20}$  des  $\frac{4}{5} = \frac{3}{25}$  du nombre total; ainsi les vaches forment les  $\frac{3}{25}$  du nombre total.

$\frac{3}{25} - \frac{1}{3}$  de  $\frac{3}{25} = \frac{3}{25} - \frac{1}{25} = \frac{2}{25}$ ; les chevaux forment  $\frac{2}{25}$  du nombre total.

Supposons 25 pour le nombre total d'animaux achetés. Nous prenons 25 parce que c'est le plus petit nombre qui peut être divisé exactement par 5 et 25.

$$\frac{4}{5} \text{ de } 25 = 20 \text{ moutons.}$$

$$\frac{3}{25} \text{ de } 25 = 3 \text{ vaches.}$$

$$\frac{2}{25} \text{ de } 25 = 2 \text{ chevaux.}$$

$$\$6 \times 20 = \$120 \text{ le prix des 20 moutons.}$$

$$\$100 \times 3 = \$300 \text{ le prix des 3 vaches.}$$

$$\$120 \times 2 = \$240 \text{ le prix des 2 chevaux.}$$

\$660 le prix des 25 animaux.

Les moutons ont coûté les  $\frac{120}{660} = \frac{2}{11}$  de toute la somme.

$\frac{2}{11}$  de \$5280 = \$960, ce que les moutons ont coûté.

$\$960 \div \$6 = 160$  moutons. *Rép.*

$\frac{3}{20}$  de 160 = 24 vaches. *Rép.*

$\frac{2}{3}$  de 24 = 16 chevaux. *Rép.*

*Autre solution:*—Le nombre des moutons est les  $\frac{4}{5}$  du nombre total des animaux achetés; le nombre des vaches est  $\frac{3}{20}$  des  $\frac{4}{5} = \frac{3}{25}$  de ce même nombre total, et le nombre des chevaux est les  $\frac{3}{25} - \frac{1}{3}$  de  $\frac{3}{25} = \frac{2}{3}$  de  $\frac{3}{25} = \frac{2}{25}$  de ce même nombre total.

Le prix des moutons =  $\$6 \times \frac{4}{5}$  du nombre inconnu = \$4.80 multiplié par le nombre inconnu; le prix des vaches =  $\$100 \times \frac{3}{25}$  du nombre inconnu = \$12 multiplié par le nombre inconnu; le prix des chevaux =  $\$120 \times \frac{2}{25}$  du nombre inconnu = \$9.60 multiplié par le nombre inconnu.

En faisant la somme, on voit que  $\$4.80 + \$12 + \$9.60$  ou \$26.40 multiplié par le nombre inconnu donne la dépense totale \$5280. Donc le nombre inconnu de tous les animaux égale  $\$5280 \div \$26.40 = 200$ .

$\frac{4}{5}$  de 200 = 160, le nombre de moutons. *Rép.*

$\frac{3}{25}$  de 200 = 24, le nombre de vaches. *Rép.*

$\frac{2}{25}$  de 200 = 16, le nombre de chevaux. *Rép.*

### REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. Une marchande a acheté 784 verges de dentelle au prix de \$0.96 la verge. Elle en vend 428 verges avec un bénéfice de  $33\frac{1}{3}\%$ ; mais elle est obligée de céder le reste à perte. Cependant, la vente terminée, il lui reste un bénéfice de \$51.52. On demande les deux prix de vente de la dentelle et le gain pour cent sur le coût total.

*Solution:*  $\$0.96 \times 784 = \$752.64$ , le coût de la dentelle.

$\$752.64 + \$51.52 = \$804.16$ , ce que rapporte la vente de toute la quantité.

$\$0.96 \times 428 \times 1.33\frac{1}{3} = \$547.84$ , le prix de vente des 428 verges. *Rép.*

$\$0.96 \times 1.33\frac{1}{3} = \$1.28$ , le prix de vente d'une des 428 verges. *Rép.*

Il resté 784 verges — 428 verges = 356 verges.

Ces 356 verges ont été vendues pour  $\$804.16 - \$547.84 = \$256.32$ . *R.*

$\$256.32 \div 356 = \$0.72$ , le prix de vente d'une des 356 verges qui restaient.

$$\$51.52 \div 752.64 = 0.0671/84 = 6^{11}/84\%, \text{ presque } 6\frac{6}{7}\%.$$

2. Des ouvriers qui travaillent ensemble sont répartis en quatre groupes, dont le premier comprend 8 ouvriers de plus que le second, 15 de plus que le troisième et 24 de plus que le quatrième. Les ouvriers du premier groupe sont payés \$1.75 par jour et par homme, ceux du 2ème \$2., ceux du 3ème \$2.15 et ceux du 4ème \$2.80. La totalité des salaires pour 1 jour s'élève à \$232.55. Combien y a-t-il d'ouvriers dans chaque groupe?

Solution: Le 1er groupe — 8 = le deuxième.

Le 1er groupe — 15 = le troisième.

Le 1er groupe — 24 = le quatrième.

Rapportons d'abord les 4 nombres d'ouvriers à celui du 4e groupe. Le 1er groupe en contient 24 de plus que le 4ème; le 2ème qui contient 8 de moins que le 1er en contient 16 de plus que le 4ème; le 3ème qui contient 15 de moins que le 1er en contient 9 de plus que le 4ème.

Ces 9 ouvriers de plus du 3ème groupe reçoivent  $\$2.15 \times 9 = \$19.35$

Les 16 ouvriers de plus du 2ème groupe reçoivent  $\$2. \times 16 = \$32$ .

Les 24 ouvriers de plus du 1er groupe reçoivent  $\$1.75 \times 24 = \$42$ .

Total \$93.35

Retranchons \$93.35 de \$232.55. La différence, \$139.20, représente le salaire de 4 groupes égaux d'ouvriers, dont un de chaque groupe, est égal à \$1.75, \$2., \$2.15 et \$2.80 = \$8.70.

Par conséquent le nombre des ouvriers de chaque groupe est = à  $\$139.20 \div \$8.70 = 16$ .

Il suit que le 1er groupe =  $16 + 24 = 40$  ouvriers. *Rép.*

Le 2ème groupe =  $16 + 16 = 32$ . *Rép.*

Le 3ème groupe =  $16 + 9 = 25$ . *Rép.*

Le 4ème groupe = 16 *Rép.*

Remarque. Voir solution sous titre *Algèbre, livraison de septembre.*

## ALGÈBRE

1. Trouvez la surface de la base d'un cône qui a 6 pieds de haut si le volume du cône est égal à celui d'une sphère de 4 pieds de diamètre.

Solution: Soit  $x$ , la surface de la base du cône; alors  $\frac{6x}{3} = 2x$ , le volume

$$4^3 \times .5236 = 64 \times .5236 = 33.5104, \text{ le volume de la sphère.}$$

$$2x = 33.5104$$

$$x = 33.5104/2 = 16.7552, \text{ surface de la base du cône.}$$



2. La différence entre deux nombre est 1 et la différence de leur carrés est 15, quels sont les nombres?

*Solution*: Soit  $x$  le plus petit nombre, alors  $x + 1$  le plus grand.

$x + 1 + x = 2x + 1$ , la somme des deux nombres.

$x + 1 - x = 1$ , la différence des deux nombres.

*La somme des deux quantités multipliée par leur différence égale la différence de leurs carrés.*

$$(2x + 1) \times 1 = 2x + 1 \text{ la différence des carrés} = 15.$$

$$2x = 15 - 1 = 14$$

$$x = 14/2 = 7, \text{ le petit nombre.}$$

$$x + 1 = 7 + 1 = 8, \text{ le grand nombre.}$$

*Autrement.* Soit  $x$  le petit nombre, alors  $x + 1$  le grand nombre.

$x^2$ , le carré du petit nombre.

$(x + 1)^2 = x^2 + 2x + 1$ , le carré du grand nombre.

$$x^2 + 2x + 1 - x^2 = 15.$$

$$2x + 1 = 15.$$

$$2x = 15 - 1 = 14.$$

$$x = 14/2 = 7. \text{ Rép.}$$

$$x + 1 = 7 + 1 = 8. \text{ Rép.}$$

3. Un réservoir est muni de deux robinets. Le premier robinet met à remplir le réservoir 2 heures de moins que le second: les deux robinets coulant ensemble le rempliraient dans 1 heure  $7/8$ . Combien d'heures les robinets mettraient-ils séparément à remplir le réservoir?

*Solution*: Soit  $x$  le nombre d'heures que mettrait le premier robinet, alors  $x + 2$  le nombre d'heures que mettrait le second.

Dans 1 heure le 1er remplirait  $\frac{1}{x}$  du réservoir.

Dans une heure le 2nd remplirait  $\frac{1}{x + 2}$  du réservoir.

Dans 1 heure les deux robinets rempliraient  $\frac{1}{17/8} = \frac{8}{15}$  du réservoir.

$$\frac{1}{x} + \frac{1}{x + 2} = \frac{8}{15}$$

Multipliant par  $15x^2 + 30x$  le plus petit multiple commun des dénominateurs  $x$ ,  $x + 2$  et 15, on a:

$$15x + 30 + 15x = 8x^2 + 16x.$$

Transposant et rassemblant, on a:

$$15x + 15x - 8x^2 - 16x = -30.$$

$$\text{d'où } -8x^2 + 14x = -30.$$

Multipliant par moins un, on a:  $8x^2 - 14x = 30.$

Divisant par 8, on a :  $x^2 - \frac{7x}{4} = \frac{15}{4}$

Complétant le carré, on a.

$$x^2 - \frac{7x}{4} + \left(\frac{7}{8}\right)^2 = \frac{15}{4} + \frac{49}{64} = \frac{289}{64}$$

Extrayant la racine carrée, on a :

$$x - \frac{7}{8} = + \frac{17}{8} \text{ ou } - \frac{17}{8}$$

$$x = \frac{7}{8} + \frac{17}{8} = \frac{24}{8} = 3$$

$$x = \frac{7}{8} - \frac{17}{8} = -\frac{10}{8} = -1\frac{1}{4}$$

$$x + 2 = 3 + 2 = 5$$

Rép. Le 1er 3 heures, le 2ième 5 heures.

4. Deux villes A et B sont distantes l'une de l'autre de 30 milles. Un courrier part de A à 6 heures du matin, se dirigeant vers B, avec une vitesse moyenne de 5 milles à l'heure. Après 2 heures de marche, il s'arrête 20 minutes, puis reprend sa course avec la même vitesse moyenne qu'au départ.

A 7 heures 10 du matin, un deuxième courrier est lancé d'A à la poursuite du premier, avec une vitesse de 6.3 milles à l'heure ; le deuxième courrier perd 10 minutes pendant la deuxième heure. On demande à quelle heure et à quelle distance le deuxième atteindra le premier.

*Solution* : Soit  $x$  la distance ; alors  $\frac{x}{5}$ , le nombre d'heures que met le

1er à parcourir la distance.

$\frac{x}{6.3}$ , le nombre d'heures que met le 2e courrier à rejoindre le 1er.

6.3

Mettons que le premier est parti à 6 heures 20 au lieu de 6 heures, puisqu'il a perdu 20-minutes en chemin et que le deuxième est parti à 7 heures 20 au lieu de 7 heures 10, puisqu'il a perdu 10 minutes.

Le 2nd est parti à 7 heures, 20, le 1er à 6 heures, 20 ; le premier à 7 h. 20 - 6 h. 20 = 1 heure d'avance sur le 2nd.

$$\frac{x}{5} - \frac{x}{6.3} = 1$$

$$6.3x - 5x = 31.5$$

$$1.3x = 31.5$$

$$13x = 315$$

$$x = 24\frac{3}{13} \text{ milles, distance.}$$

## PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. La base d'un prisme est le quadrilatère A B C D.  $AB = 7$  pouces,  $BC = 20$  pouces,  $CD = 15$  pouces,  $DA = 24$  pouces; les angles à A et C sont droits et le prisme a 18 pouces de hauteur. On demande le volume et la surface du prisme.

*Solution*: La base du prisme est composée de deux triangles rectangles. Les côtés comprenant l'angle droit dans l'un de ces triangles ont 24 et 7 pouces; les côtés comprenant l'angle droit dans l'autre de ces triangles ont 15 et 20 pouces; ainsi l'hypoténuse des deux triangles est la diagonale du quadrilatère.

$$24^2 + 7^2 = 576 + 49 = 625.$$

La racine carrée de 625 = 25, la diagonale du quadrilatère et aussi l'hypoténuse des deux triangles.

On trouve la même hypoténuse au moyen des côtés du 2ième triangle. Nous allons la trouver:  $20^2 + 15^2 = 400 + 225 = 625$ .

La racine carrée de 625 = 25, la diagonale du quadrilatère et aussi l'hypoténuse des deux triangles.

Les côtés des deux triangles rectangles qui forment la base du prisme ont: la 1ère 25, 24, 7 pouces de longueur, la 2ième, 25, 20, 15 pouces.

$$\begin{aligned} (25 + 24 + 7) \div 2 &= 28 \\ 28 - 25 &= 3 \\ 28 - 24 &= 4 \\ 28 - 7 &= 21 \end{aligned}$$

$$28 \times 3 \times 4 \times 21 = 7056.$$

La racine carrée de 7056 = 84 pouces carrés, la surface du 1er triangle.

$$\begin{aligned} (25 + 20 + 15) \div 2 &= 30 \\ 30 - 25 &= 5 \\ 30 - 20 &= 10 \\ 30 - 15 &= 15 \end{aligned}$$

$$30 \times 5 \times 10 \times 15 = 22500$$

La racine carrée de 22500 = 150 pouces carrés, la surface du 2ième triangle.

$84 + 150 = 234$  pouces carrés, la surface du quadrilatère ou de la base du prisme.

$$234 \times 18 = 4212 \text{ pouces cubes.}$$

$4212 \div 1728 = 2$  pieds cubes 756 pouces cubes, volume du prisme.

$7 + 20 + 15 + 24 = 66$  pouces, le périmètre de la base du prisme.

$66 \times 18 = 1188$ , la surface latérale du prisme.

$1188 + 234 + 234 = 1656$  pouces carrés, la surface totale du prisme.

$$1656 \div 144 = 11 \text{ pieds carrés } 72 \text{ pouces.}$$

2. La surface d'un rectangle est égale à la somme des surfaces de 3 carrés dont les côtés ont respectivement 18 pieds, 10 pieds, 20 pieds. Si un des côtés du rectangle a 31 pieds, quelle est la longueur de l'autre côté?

*Solution:*  $18^2 + 19^2 + 20^2 = 324 + 361 + 400 = 1085$ , la surface du rectangle.

$1085 \div 31 = 35$  le côté cherché. *Rép.*

3. Deux tangentes tirées d'un même point à une circonférence sont perpendiculaires l'une à l'autre. Ces tangentes ont  $1\frac{3}{4}$  pouces de longueur; quelle est la surface du cercle?

*Solution:* Les deux tangentes étant perpendiculaires l'une à l'autre et de plus perpendiculaires aux deux rayons qui se terminent au point de contact, il est évident que les deux tangentes et les deux rayons forment un carré. Le rayon est donc égal à la tangente, c'est-à-dire  $1\frac{3}{4}$  pouces.

$1\frac{3}{4} \times 2 = 3.5$ , le diamètre.

$3.5^2 \times .7854 = 9.62115$  pouces carrés. *Rép.*

4. Trouvez le poids d'un prisme triangulaire en argent. La hauteur est de 5 pouces et les triangles des bases ont 2.6 pouces, 2.5 pouces et 1.7 pouces. (*Un pouce cube d'argent pèse 6.08 onces.*)

*Solution:*  $2.6 + 2.5 + 1.7 = 6.8$ .

$6.8 \div 2 = 3.4$ .

$3.4 - 2.6 = .8$

$3.4 - 2.5 = .9$ .

$3.4 - 1.7 = 1.7$ .

$3.4 \times .8 \times .9 \times 1.7 = 4.1616$ .

La racine carrée de  $4.1616 = 2.04$ .

$2.04 \times 5 = 10.20$  pouces cubes.

$6.08 \times 10.20 = 62.016$  onces. *Rép.*

---

## LANGUE ANGLAISE

---

### *Composition and Dictation*

---

#### THE PRESCRIPTION ON THE DOOR

A Somersetshire laborer, being very ill, sent for a doctor. The doctor came, and when he found out what was the matter, he asked for pen, ink, and paper, so that he might write a prescription. But there were no such things in the house: so the laborer's wife went out to try and borrow them from somebody. She was a long time gone, and the doctor grew tired of waiting. He took a piece of the brick which was used for whitening the stone floor, wrote the prescription with it on the door, and went away. The unfortunate thing was, that nobody in the house could read or write: so that they didn't

quite see how they were to let the chemist know what sort of medicine was wanted. At last they took the door off its hinges, and carried it to the chemist's shop. There the medicine was made up from the prescription.

- OUTLINE.--1. A Somersetshire laborer is ill.  
 2. The doctor comes, and offers to write a prescription.  
 3. No pen, ink, or paper.  
 4. The laborer's wife goes out to borrow them.  
 5. The doctor is tired of waiting.  
 6. He writes the prescription on the door.  
 7. No one can read.  
 8. The door is taken off its hinges and carried to the chemist.  
 9. Result.

(Taken from Meiklejohn's *Fables, Anecdotes and Stories for teaching composition.*)

## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

### NOTES DE VOYAGE (Suite)

#### JÉRUSALEM

Dans ma dernière causerie, j'ai laissé le Pèlerinage à Jaffa. Le débarquement du navire au quai commença à 6 heures; à 8 heures le train laissa la gare par un temps splendide. Quelle émotion je ressentis en mon âme quand je me vis en route pour Jérusalem! Des larmes bien douces mouillent encore ce froid papier en ravivant ce souvenir après 17 mois. « Pourquoi donc, je répète les belles paroles d'un pieux et docte pèlerin de 1890, M. l'abbé le Camus, oui pourquoi la vue de ce pays qui n'est pas le nôtre, de cette terre que nous n'avons jamais foulée, fait-elle ainsi battre noire cœur? Pourquoi nous semble-t-il que cette terre est à nous? On n'y parle pourtant pas notre langue. Il y a rien de notre civilisation et de nos mœurs; la plupart des hommes qui la peuplent nous méprisent et nous détestent. Mais notre âme oublie tout cela. A cette brise qui m'arrive de là-bas, je tressaille comme si je sentais dans l'air quelque chose de la patrie. »

Quel lien me rattache donc à ce que je n'ai jamais vu? Quel sentiment me fait aborder ici aussi joyeusement qu'aux rives de ma patrie? Qui enfin me fait citoyenne de ce pays où je viens pour la première fois? C'est la religion.

Si le cœur du christianisme est à Rome, son berceau fut la Palestine: Bethléem, Nazareth, Capharnaüm, Thibériade et son beau lac, Béthanie, Jérusalem, villes où si souvent par la pensée, j'ai suivi le Maître, je vous connais déjà. Oui, ce pays est le pays de toute âme chrétienne, puisqu'il est le pays qu'habita notre Dieu, fait homme pour nous, notre Sauveur, notre Rédempteur, et l'Immaculée Marie, notre Mère, et tous ceux qu'elle a aimés ici-bas.

C'est à Jaffa que Jonas s'embarqua, refusant d'aller prêcher à Ninive. Mais Dieu le força de faire le voyage d'une autre manière.

Nous traversons des bosquets d'orangers, de grenadiers, de bananiers, de figuiers, de palmiers, de citronniers. Le train arrête; on remplit des sacs d'oranges presque

aussi grosses que des ananas et on nous les distribue avec de l'eau mêlée de vin; l'eau seule étant dangereuse.

Nous passons à Lydda, la patrie de la veuve Tabithe, ressuscitée par saint Pierre; ici c'est Ramleh, l'ancienne Arimathie, patrie de Joseph qui ensevelit N. S. J. C.; à une certaine distance on voit le champ où Samson lança 300 renards avec des torches enflammées.

Nous allons lentement à cause des rampes et des courbes multiples.

L'avant dernière ville est Bétis et puis Jérusalem, Jérusalem, la ville sainte aux 7 collines, comme la ville éternelle.

Dès que nous apercevons les premières maisons ou le sommet des remparts de Sion, les voix vibrantes d'émotion des pèlerins chantent le psaume *Latatus sum in his que dicta sunt mihi*. « Mon âme tressaille d'une allégresse indicible, car je vais faire mon entrée dans la ville de mon Dieu. »

Il est 1 heure; nous sommes à la gare. Plusieurs RR. PP. Franciscains sont venus au-devant des pèlerins. Je reconnais deux de ces Pères qui ont déjà habité Québec et Montréal. Même à Jérusalem, j'y rencontre un Franciscain canadien. Il fait bon de rencontrer des amis, des compatriotes, surtout en Terre Sainte.

En voiture et en route pour Notre-Dame de France. Installation dans nos petites chambres qui portent le nom d'un saint protecteur à imiter. Je regarde le nom du saint protecteur de ma chambrette et je lis: Le bon Larron; ce saint qui s'est sanctifié en quelques heures et qui a reçu l'assurance de son salut de la bouche même de Jésus crucifié et agonisant. Le bon saint Dismas m'a obtenu une bien grande grâce du doux Rédempteur: celle de recevoir les dernières Onctions à quelques pas du Calvaire où Jésus et lui expirèrent dans de si atroces tourments; je reçus cette grâce insigne le dimanche des Rameaux.

Une bousculade orientale au moment de la distribution des palmes, par le Patriarche de Jérusalem, me causa une syncope qui me valut une si grande faveur spirituelle, qu'il m'a fallu cependant payer par de grands sacrifices et de cuisantes douleurs. *Deo Gratias!* C'est un souvenir inoubliable et bien consolant.

J'ai anticipé. Revenons au vendredi, 10 avril. A 2 hres, nous primes un bon dîner, servi par les RR. PP. Assomptionnistes et leurs étudiants.

A 4 heures, grande procession dans les rues de Jérusalem avec bannières et drapeaux, et chant de pieux cantiques. Une telle procession en plein pays musulman est un spectacle ravissant. On ne jouit pas d'une telle liberté en France et en Angleterre, pas même en Italie.

Le R. P. Alcantara nous adressa une touchante allocution au Saint Sépulcre, à la suite de laquelle chaque pèlerin entra dans l'auguste tombeau de Notre Seigneur Jésus-Christ. A genoux, et baisons en pleurant cette pierre sacrée où fut déposé le divin martyr, Jésus, le Rédempteur de nos âmes.

L'âme tout entière s'épanche dans une effusion d'amour et de douleur; les yeux se mouillent de larmes: c'est le langage du cœur.

Le premier objet proposé à notre vénération en entrant dans la Basilique est la Pierre de l'Onction, qui rappelle l'embaumement du corps de Notre Seigneur Jésus-Christ et le martyre inconcevable d'une mère qui a sacrifié pour notre salut son Fils et son Dieu.

A quelques pas de la pierre de l'Onction, se trouve le Saint-Sépulcre qui est une rotonde placée au centre d'une coupole élancée. De nombreuses lampes en illuminent l'entrée. L'édicule qui n'est autre que le rocher lui-même recouvert d'ornements, a environ vingt pieds de hauteur, 32 de longueur et 20 de largeur. L'intérieur, revêtu de marbre blanc et jaune, pour le garantir contre la piété indiscrete des fidèles, est composé de deux cellules communiquant par une porte étroite et basse.

La première cellule, appelée chapelle de l'Ange, sert de vestibule; elle renferme une partie de la pierre qui fermait le sépulcre. Sur cette pierre était assis l'ange qui apparut aux saintes femmes.

La seconde est la chambre sépulcrale proprement dite; c'est le tombeau dans lequel fut déposé le corps du divin Maître, le soir du vendredi. L'intérieur mesure en-

viron 8 pieds de longueur sur 4 pieds de largeur. Il est creusé dans le roc vif. L'espace resté libre peut contenir 4 personnes à genoux. Nulle part ailleurs, on peut prier comme au Saint-Sépulcre; comme on aime à venir s'agenouiller à ce divin tombeau et au Calvaire pendant les jours du pèlerinage pour y entendre les leçons du divin Maître.  
(*A suivre*).

MARIE-LESE PEPIN,  
*Institutrice.*

### Les Fêtes de Champlain

Les fêtes du troisième centenaire de Québec et celles de l'anniversaire trois fois séculaire de la découverte du lac Champlain ont attiré l'attention des écrivains français les plus en renom.

Dans le *Correspondant* d'août dernier, Edouard Trogan consacre une page élogieuse aux fêtes inoubliables de Québec. Il loue particulièrement la jolie brochure de M. Ernest Myrand, *Souvenirs du passé—Livret des Spectacles historiques*. Nos lecteurs connaissent cette brochure que nous avons maintes fois citée dans *L'Enseignement Primaire*.

M. Trogan parle dans les termes suivants de l'ouvrage de M. Myrand :

« Ces « pageants, » dont le texte est de M. Myrand qui sut prendre avec beaucoup de souplesse le ton approprié à chaque tableau, furent joués en français devant un auditoire mixte, c'est-à-dire anglo-français et anglo-américain. Or, loin de protester ou de faire grise mine, Anglais et Yankees applaudissaient à outrance autant que les Français: ce qui prouve leur largeur d'esprit, étant donnés les sujets de ces spectacles! Notamment la scène entre Frontenac et le parlementaire de Phipps pouvait être dangereuse, car elle est plutôt raide pour l'amour-propre britannique. Et cependant elle fut non seulement maintenue au programme, mais acclamée à chacune des représentations, notamment au pageant de gala donné spécialement au prince de Galles. »

Après avoir cité la chanson avec laquelle l'envoyé de Phipps fut reconduit lestement à sa chaloupe,

Messieurs les Anglais de Boston,  
Va, va, va p'tit bonnet tout rond,  
Se sont fâchés pour tout de bon, etc., etc.,

et qui se termine par ces deux vers dignes du grand Frontenac :

Tu lui diras que je répons  
Par la bouche de nos canons!

M. Trogan termine son article par ces paroles :

« Cela vous a tout de même un peu plus d'allure que « Viens Poupoule. » Et nos cousins du Canada savent prouver ainsi que non seulement ils parlent, mais qu'ils pensent en français, tout haut. Heureux pays où le mot de liberté est autre chose et mieux que trois syllabes, et qu'il est ainsi compris de « tous. » Essayez, ici, de faire parler de même, en des fêtes officielles, des catholiques à des gouvernants!... Louis XIV en sa puissance était moins susceptible que nos blocards!

### Une primeur

Dans la prochaine livraison nous publierons un intéressant travail du R. P. Hugolin sur l'enseignement antialcoolique. C'est un rapport soumis à un récent congrès de tempérance tenu à Montréal.

## LES CAISSES D'ÉPARGNE SCOLAIRES

## Dans les écoles de Lévis

Voici un intéressant tableau sur le résultat de l'Épargne Scolaire à Lévis:

	1908	1909	Total
Collège de Lévis .....	\$722.00	\$547.21	\$1,269.21
Convent de Lévis .....	158.75	183.12	341.87
École des Frères Maristes .....	231.43	148.67	380.10
École de la rue St-Georges .....	46.21	70.06	116.27
École de la rue St-Onésime .....	31.48	48.10	79.58
École du chantier Russell .....	159.43	307.49	466.92
École du Grand-Tronc .....	56.00	89.00	145.00
École de Vilmay .....	106.67	68.39	175.06
École de Soresto .....	21.67	13.99	35.66
Garçons 1 <sup>ère</sup> année			
École de Bienville tenue par les SS. Grises de Lévis .....	45.86		45.86
	Filles		
	44.64		44.64
Total pour Bienville .....	\$90.50		
École de Mlle Vézina .....	1 <sup>ère</sup> année	19.98	19.98
	\$1,533.64	\$1,586.51	\$3,120.15

Le fondateur des caisses d'économie scolaires de Lévis est M. Alphonse Desjardins, économiste distingué, créateur des Caisses Populaires du Canada.

M. Desjardins, grâce à un zèle communicatif, a réussi à établir des caisses d'épargne dans 300 écoles déjà. Ces caisses scolaires sont greffées sur les 33 Caisses Populaires fondées par M. Desjardins.

M. Desjardins a donc accompli, dans un temps relativement court, une œuvre considérable.

Nous souhaitons que les Caisses d'économie scolaires qui sont maintenant reconnues par une loi et viennent d'être réglementées par le Surintendant de l'Instruction publique, soient toutes placées sous la régie des commissions scolaires.

## Nomination

Par un arrêté ministériel en date du 27 octobre 1909, M. J.-L. Perron, C. R. de Montréal, a été nommé membre du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

## Petites notes

—La clôture solennelle du concile plénier a eu lieu le jour de la Toussaint, à la Basilique.

Le 14 septembre dernier, les cardinaux, archevêques et évêques de France ont adressé une lettre pastorale sur les droits et les devoirs des parents relativement à l'école. Dans cette lettre, il est défendu aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école neutre, l'école officielle.

—En annonçant des liqueurs alcooliques (annonces malheureusement illustrées) certains journaux quotidiens détruisent en partie le bien opéré par l'enseignement antialcoolique.

—*The Australian Journal of Education*, de Sydney, numéro de septembre 1909, résume le rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec (1907-1908).



—Il y a eu cent ans le 1er du courant que le premier navire à vapeur (*l'Accommodation*) qui ait sillonné les eaux du Saint-Laurent, fit son voyage d'essai entre Montréal et Québec. Le voyage dura 70 heures.

« BULLETIN DU PARLER-FRANÇAIS »

Nous recommandons de nouveau cette revue à nos lecteurs. Conditions de l'abonnement: Instituteurs et institutrices: \$1.00; Elèves du cours supérieur: \$0.50.

**Le comité catholique**

Le Comité catholique s'est réuni le 17 du courant. Dans la livraison de décembre, nous publierons les délibérations officielles de cette réunion.

« DE L'ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE »

Tel est le titre d'une brochure de 48 pages que le R. P. Hugolin, l'apôtre de la Tempérance, vient de publier. C'est un document de toute première importance. Il intéresse particulièrement le personnel enseignant.

Qu'on le lise!

Prix: 10 sous l'exemplaire.—S'adresser à l'auteur, 964, Dorchester Ouest, Montréal.

**La librairie classique J. A. Langlais & fils.**

Consultez notre catalogue. Si vous ne l'avez pas, faites en la demande, il vous sera adressé gratuitement. Pour l'ouverture des classes, voyez si vous avez besoin des articles suivants:

*Tableaux noirs.*—*Cartes géographiques.*—*Pupitres pour écoles.*—*Globes terrestres,* etc., etc.

Avez-vous le *Journal d'Appel* approuvé: celui de J. N. Miller?

Il vous faut aussi des classiques. Nous les avons tous.

Nous vous signalons les livres suivants qui sont recommandés par le Conseil de l'Instruction Publique.

*Pédagogie* par MM. Rouleau, Magnan et Ahern, nouvelle édition entièrement refondue et augmentée,

*Analyse grammaticale et logique* par C.-J. Magnan,

*Connaissances Usuelles* par N. Tremblay,

*Hygiène* par le Dr. Paradis, le seul traité approuvé.

*Comptabilité agricole et domestique* par Dallaire.

Et aussi:

*Instruction Civique* par C.-J. Magnan: nouvelle édition approuvée par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, au point de vue ecclésiastique, et recommandée par M. le notaire L. P. Sirois, professeur de droit administratif à l'Université Laval, au point de vue civil.

*Cours de langue anglaise* par l'abbé Chamberland.

Espérant être favorisé de vos bonnes commandes, nous demeurons,

Vos bien dévoués,

LA CIE J. A. LANGLAIS & FILS,

177 Rue St-Joseph, Québec.

*Manuel des Sciences usuelles*, par les abbés Huard et Simard (approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.) In-12 de 380 pages. Illustré de 234 vignettes. Cartonnage papier.

2e édition. Prix: \$0.75 l'ex.—Prix spécial à la douzaine. A l'usage des instituteurs, institutrices et des personnes qui se préparent à obtenir les brevets d'enseignement.

Cette édition n'est en vente que chez M. l'abbé V.-A. Huard, à l'Archevêché de Québec.

# ENSEIGNEMENT PAR LES YEUX

## TABLEAUX MURAUX

POUR LES ÉCOLES ET LES FAMILLES

Lecture, écriture, fractions, toisé, musée scolaire d'histoire naturelle, complet, en 116 tableaux avec échantillons variés.

Tableaux de physique: 16 Tableaux avec instruments pour expériences, Tableaux de Leçons de Choses, Anatomie, Hygiène, Antialcoolisme, Tuberculose, Mutualité, Soins immédiats aux blessés, Botanique.

Cartes géographiques, Texte anglais ou français, Globes terrestres et Célestes, Globes ardoises, Toile ardoise pour tableaux noirs, Brosses à tableaux, Bouliers-compteurs, Baguettes-indicateurs, etc.

**GRANGER FRERES,**

Editeurs-Libraires-Papetiers,

43, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec.

# AU PUBLIC VOYAGEUR



Nous sommes toujours heureux de tracer un itinéraire pour les personnes qui se proposent un voyage soit.....

Au CANADA,

aux ETATS-UNIS

et par delà L'Océan.



## VOYAGE EN EUROPE



Par les splendides paquebots

**EMPRESS OF BRITAIN**

et

**EMPRESS OF IRELAND**

Facilités spéciales pour la célébration de la messe durant la traversée.

Pour Itinéraires, Suggestions, Brochures illustrées, Taux, etc., s'adresser à

Emile J. Hébert,

Jules Hone, Jr.

Agent général,

30, rue St-Jean, angle côte du Palais,

Département Trafic-voyageur,

et 46 rue Dalhousie,

Montréal.

Québec.